Zeitschrift: Le Messager Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen

Band: 33 (1948)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LAUSANNE. Mai-Juin 1948. Nos 5-6. 33me Année.

Le Messager Raiffeisen

J. A.

Organe de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Paraissant chaque mois. — Abonnement obligatoire pour les Caisses affiliées (10 ex. par centaine de sociétaires) Fr. 2.50 abonnements facultatifs en sus Fr. 2.—. Abonnements privés Fr. 3.—

Administration et Rédaction :
Union suisse des Caisses de crédit mutuel, St-Gall
(Tél. (071) 2 73 81

Impression :
M. Girod (succ. de A. Bovard-Giddey), Lausanne
Tél. (021) 2 83 90

Le 45me Congrès Raiffeisen suisse

2 et 3 mai 1948 à Lucerne

La 45me landsgemeinde Raiffeiseniste suisse qui vient de se dérouler à Lucerne et auquel 1700 délégués ont pris part a été un reflet expressif de la vie de notre mouvement ainsi que du travail accompli et des résultats obtenus pendant l'année 1947. Elle a fait impression tant par le nombre des participants que par l'esprit dont elle a été constamment dominée.

Le congrès de Lucerne a été avant tout une *imposante revue des forces et des volontés raiffeisenistes.* Nées des forces vives de la population rurale à laquelle elles assurent la maîtrise de son épargne et de son crédit, les Caisses Raiffeisen sont aujourd'hui non seulement des dispensatrices de bienfaits pour leurs adhérents mais encore une force salutaire pour le pays tout entier en luttant efficacement contre la concentration financière actuelle qui est particulièrement préjudiciable à l'économie rurale.

Le congrès de Lucerne a été également un nouvel *acte de foi et de fidélité à l'idéal de Raiffeisen.* L'an dernier, à Montreux, les délégués avaient édicté une nouvelle constitution harmonisée avec les exigences légales actuelles et consacrant à nouveau, accentuant même dans ses définitions, le contenu spirituel, la valeur éthique de l'idée Raiffeisen. Cette constitution serait-elle unanimement ratifiée par les Caisses individuelles et par leurs sociétaires ? C'était la question que l'on pouvait alors se poser. Or, cette constitution a été acceptée partout d'enthousiasme. Ce fait autorise une confiance toujours plus grande en l'avenir et ouvre à notre mouvement des perspectives d'action toujours plus fécondes pour le peuple et le pays.

Le congrès de Lucerne a été encore une *manifestation de confiance, de reconnaissance et de concorde.* Manifestation de confiance : les débats se sont déroulés dans le calme et la sérénité que dispense tout naturellement une œuvre qui prospère et se développe. Les dirigeants de l'Union ont rendu compte de leur mandat et exposé les lignes directrices de leur politique d'action. Ils ont été approuvés par les délégués. Les membres des Conseils dont le mandat expirait ont été réélus par acclamation et un touchant hommage a été rendu à quatre démissionnaires qui ont mis généreusement, durant de longues années, leur force et leur cœur au service de notre cause ; ils ont été remplacés par des personnes qualifiées, tous raiffeisenistes éprouvés, qui tendront bien haut à l'avenir encore notre drapeau. Manifestation de reconnaissance aussi envers tous ceux qui militent dans les Caisses avec dévouement et désintéressement pour l'œuvre commune. Démonstration de solidarité, de concorde, d'admirable unité raiffeiseniste qu'aucun dissolvant n'entame malgré la diversité de mentalités, de langues, de confessions ou d'appartenances politiques. Fête splendide de la volonté, du cœur, de l'amitié, de la fraternité chrétienne !

Tenu sous le signe du centenaire de la Constitution fédérale, le congrès de Lucerne a été enfin une *manifestation prenante de l'esprit patriotique, démocratique et fédéraliste de notre mouvement.* M. le conseiller fédéral Etter, qui avait bien voulu honorer notre landsgemeinde de sa présence, a exalté la constitution de 1848 fondée sur les droits de l'homme, l'autonomie des communes, la souveraineté des cantons, la liberté humaine. Son brillant exposé a eu une résonnance particulière. Comme la constitution de 1848, la constitution raiffeiseniste est un alliage heureux d'éléments de permanence et d'éléments de progrès. Elle se fonde elle aussi sur l'individu, sur son initiative, sa responsabilité, sa dignité, en un mot sur sa personnalité ; elle veut elle aussi l'autonomie communale, le village étant la cellule de base dans laquelle germent le mieux la collaboration féconde, l'entr'aide et la volonté de travail en commun pour le bien de tous et de chacun ; sous son égide les fédérations cantonales permettent de discuter librement les problèmes sur le plan cantonal et enfin l'Union nationale coordonne les actions individuelles et cantonales, assure la défense des intérêts généraux du mouvement. Cette constitution démocratique et fédéraliste, foncièrement «suisse» est un attrait particulier, un élément de force du mouvement raiffeiseniste. Respectant les contingences non seulement matérielles mais encore éthiques et morales, maintenant l'entreprise responsable, dans des normes à l'échelle de l'homme, sauvegardant les droits et aspirations naturels de la personne humaine, créant un sain équilibre entre les formes politiques de la vie collective et ses formes économiques, les organisations Raiffeisen suisses œuvrant ainsi utilement pour le peuple et le pays.

Ce sont là quelques impressions que nous a laissé le 45me congrés dont nous donnons ci-après, comme d'habitude, un film complet. s.

Lucerne reçoit ses hôtes

Lucerne, ville par excellence du tourisme et de l'hôtellerie, a réservé un accueil chaleureux aux 1700 Raiffeisenistes accourus de tous les cantons au berceau de la Confédération pour y tenir leurs assises annuelles.

Les premiers trains du dimanche déversent déjà des flots de congressistes. Des uns se sont mis en route aux premières heures du jour pour accomplir leur pèlerinage au grand rassemblement raiffeiseniste. L'organisation du Congrès est réglée méticuleusement. Aussi les arrivants n'ont aucune peine à fixer le côté pratique de leur court séjour. Ils y sont aidés encore par le bureau de renseignements qui fonctionne sans interruption à l'entrée même du Palais des Congrès. Ayant en plus, en poche, dépliants et circulaires, plans et horaires fournis obligeamment par l'Union, ils n'ont aucune peine à s'orienter et s'accoutumer rapidement à la vie trépidante de la ville qui leur offre ses charmes enchanteurs. Ils sont reçus avec empressement par les hôtels qui leur sont assignés.

Deux jours durant, les visiteurs se mêleront à la foule, arborant fièrement l'insigne du Congrès, la « Tour de l'Eau » montant la garde au milieu de la Reuss. Unissant l'utile à l'agréable, ils profitent de l'après-midi du dimanche pour organiser par groupes des excursions vers les sites merveilleux des alentours : c'est le lac d'abord, puis le Righi ou le Burgenstock d'où l'on mesure toute la splendeur des panoramas sans pareils, et encore le Ranft, lieu sanctifié. Lucerne, bijou de la Suisse centrale avec son lac serti dans un écrin de cimes lumineuses a exercé son attrait ; le soleil, riche compagnon, a fait le reste.

Mais à l'ouvrage !

Les délégués ont mission à remplir. Le programme de travail est rigoureusement établi et les séances vont se succéder dans un ordre parfait. Le dimanche matin déjà, les Conseils de l'Union tenaient séance officielle au « Schweizerhof » pour l'ultime mise au point avant la grande revue.

A 15 heures 45, le Conseil d'administration de la Coopérative de cautionnement se réunissait dans la grande salle des commissions du Grand Conseil et, une heure plus tard, s'ouvrait la 6e assemblée générale de cette cadette des créations de l'Union.

Confortablement réunis dans l'agréable salle du Grand Conseil mise gracieusement à leur disposition, les délégués ont pu se rendre compte de l'importance que prend la Coopérative de cautionnement par l'aide qu'elle apporte à l'obtention plus aisée d'un crédit utile par trop bridé par les dispositions tracassières du nouveau droit de cautionnement.

Nous reviendrons en détail, dans un prochain numéro, sur les travaux de cette réunion. Disons d'emblée qu'elle a eu pleine réussite et qu'il ressort des rapports présentés que l'utilité de cet organisme s'avère toujours plus impérieuse.

Soirée de réception

Les derniers arrivants sont là et il convient, en ce dimanche soir, de prendre un premier contact général, officiel quoique familier. Le Congrès débute en effet par le traditionnel rendez-vous qu'on attend chaque année avec un plaisir renouvelé. Les flots d'éloquence que l'usage et la bienséance imposent, encadrés de fines productions artistiques, allègent d'heureuse façon la séance plénière du lendemain et permettent de passer directement aux actes.

Il est 19 heures 45. La moderne et spacieuse salle du Palais des Congrès est pleine à craquer. Les derniers venus doivent se tenir debout. On s'entasse sur les galeries d'où des grappes humaines braquent leurs regards vers la scène. Le coup d'œil est splendide. De table en table, les accents varient. Et malgré la diversité des langues, une seule âme vibre, celle de la Patrie. Elle est d'ailleurs présente par son emblème. L'immense croix blanche drapée de pourpre fait toile de fond et semble étendre ses bras protecteurs sur l'assistance. Le faisceau des drapeaux cantonaux lui fait garde d'honneur.

C'est dans cette ambiance toute confédérale qu'éclateront les accents des cuivres et des bois de l'«Harmonie municipale», puis les voix puissantes du « Chœur d'hommes » et les mélodies populaires des jodleurs qui encadreront les valses d'un groupe de danseuses en costumes lucernois. On applaudira même des démonstrations gymnastiques pleines d'audace et de souplesse d'un groupe d'artistes du reck dont le champion suisse Stalder.

Servies dans un cadre d'aussi riches productions, les fleurs de rhétorique bénéficient d'un enthousiasme soutenu.

A tout seigneur, tout honneur ! *M. le directeur Heuberger,* qui présidera magistralement cette soirée patriotique, adresse son message de bienvenue aux délégués des quatre régions linguistiques du pays, tour à tour dans leur idiome national. Ayant remercié la ville et les autorités qui accueillent les Raiffeisenistes suisses, il a des mots heureux pour les délégués romands :

Chers Raiffeisenistes de la Suisse romande, soyez les bienvenus à notre traditionnelle soirée patriotique.

Oh, quel plaisir de se revoir, de se serrer la main, de fraterniser dans le meilleur sens du terme.

Ce qui nous unit, Raiffeisenistes, ce ne sont pas les écus et les billets, ce ne sont pas seulement les relations économiques et financières, non ! ce sont les sentiments du cœur, l'attachement à un grand idéal humain, l'amour du prochain, le bijou de notre doctrine chrétienne.

L'an dernier, nous avons eu l'immense plaisir d'être reçu par vous, chers Confédérés romands. Sur les rives de l'incomparable Léman, vous nous avez fait goûter la traditionnelle et réputée hospitalité vaudoise.

Aujourd'hui c'est Lucerne, ce sont les Raiffeisenistes de la Suisse centrale qui nous accueillent avec non moins d'empressement.

Lucerne est non seulement la ravissante capitale d'un beau canton agricole, c'est l'anti-chambre du Grütli, berceau de notre chère Patrie. Lucerne, c'est encore le lieu de naissance de notre organisation nationale. C'est ici que le 12 juin 1902, 22 raiffeisenistes décidèrent, entraînés par notre vénérable pionnier Traber, la création de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen.

La venue de près de 400 délégués des cantons romands me prouve que le choix du lieu du Congrès a bien répondu à vos désirs, chers raiffeisenistes fribourgeois, vaudois, genevois, valaisans, neuchâtelois et jurassiens, vous qui manifestez une fois de plus cet attachement à notre belle et noble cause, attachement que votre serviteur apprécie si hautement.

Le congrès est un jour d'allégresse, un jour d'honneur, un jour de reconnaissance.

Nous voilà à la première étape. Des rapports — que d'aucuns trouveront hélas encore trop longs ! — vous diront demain que nous avons le droit de nous réjouir, que les succès d'une fructueuse année de travail sont les fruits bénis du devoir accompli. Jamais encore notre Union n'a été plus forte et plus compacte et cela grâce à une excellente collaboration des Raiffeisenistes de tous les 22 cantons.

Jamais encore notre insigne aux 4 épis liés par le ruban raiffeiseniste n'a si bien traduit la belle communion d'idée des raiffaisenistes des 4 langues nationales. O quelle est belle cette compréhension réciproque, miracle pour tant de peuples du monde, toute naturelle pour nous qui voulons rester ce peuple de frères qu'a chanté Virgile Rossel :

Sans parler le même langage
Et sans être du même sang
Tes peuples t'ont donné le gage

L'assemblée des délégués du 3 mai au Palais des congrès

De leur amour en s'unissant.
Oh Suisse on peut sous ton drapeau
Servir toutes les nobles causes,
Car on marche avec ce flambeau :
Ta croix blanche sur champ de roses.

Sous l'insigne raiffeiseniste et sous la Croix blanche sur champ de rose, je vous souhaite, chers Confédérés romands, au nom des comités centraux **la plus chaleureuse bienvenue sur les bords du beau lac des 4 cantons.**

Puis *M. Heuberger* a des paroles non moins aimables pour les délégués de la Suisse alémanique :

Gott zum Gruss an historischer Stätte ; seid herzlich willkommen zur traditionellen Abendfeier am Waldstattsee !

Verbandstag : **Freudentag - Ehrentag - Dankestag.**

Ein Jahr emsiger, erfolgreicher Arbeit liegt hinter uns. Zur treu erfüllten Pflicht gehört eine Stunde der Erholung und Kraftneuschöpfung, im Wege edelster Kulturgenüsse.

Saluant les Raiffeisenistes du Tessin, *M. Heuberger* s'écrie :

A voi cari fratelli del suolo ticinese un saluto speciale.

A Voi porgiamo il nostro più cordiale benvenuto su questi ridenti sponde del lago dei Quatro cantoni ; peccato che condizioni diverse non hanno permesso quest'incontro sotto l'azzro cielo d'oltre Gottario.

Con gran piacere constatiamo l'entusiastico sviluppo del nostro movimento nelle vostre belle regioni.

Evviva il Ticino !

Et *M. Heuberger* n'oublie pas les amis fidèles des vallées grisonnes qui trouvent un levain de vie dans le mouvement Raiffeisen :

Finalmein, cun plascher tut special, in salid a Vus, cars amitgs dellas valladase muntognas romontschas.

Ina gada da pli presenta il Grischun romontsch a nies congress in bi matg de novas fundaziuns e demuossa danovamein il remarcabel spert progressiv e social dil liber pur grischun.

La cassa Raiffeisen ei la via della libertad ed independenza per il pievel e il cumin, mo era in sustegn per ils beins culturals, per la conservazium della lingua materna.

Seignies beinvegni, amits romontschs, fideivels participonts de nos congress.

Viva la Grischa !

Cette adresse de sympathie dans les différents dialectes nationaux est vraiment le salut du pays qu'on applaudit frénétiquement.

La Fédération de la Suisse centrale apporte, elle aussi, son message par la voix de son président, *M. Buchli,* de Root (Lucerne). Les actifs Raiffeisenistes des bords du lac des Quatre-Cantons sont fiers, dit-il, de souhaiter pour la troisième fois la bienvenue aux délégués de toute la Suisse sur le sol sacré de la Patrie où le mouvement Raiffeisen a pris de fortes racines et dans la ville qui a vu naître l'Union. Le lac à la forme si variée, mais trait d'union plongeant ses bras au cœur de contrées qui ont mis en commun la défense de leurs libertés, n'est-il pas le symbole de l'Union suisse, fondement du mouvement Raiffeisen suisse. L'esprit du Grutli s'épanouit dans l'idéal Raiffeisen, mettant le pays à l'abri des idéologies étrangères.

La ville de Lucerne qui nous accueille avec son sourire habituel, traduit également ses sentiments et ses souhaits par la voix de son représentant officiel, *M. le Dr Hans Schumacher.* Si Lucerne est la ville par excellence des congrès, dit-il, elle le doit à sa position au centre du pays autant qu'à l'admirable beauté de son site. Mais consciente de ses tâches d'hospitalité, elle reçoit royalement ses hôtes et leur réserve des émotions profondes par l'accueil bienveillant de sa population comme aussi et surtout par le salut cordial de ses sociétés artistiques. L'orateur se plaît d'ailleurs à signaler les titres de Lucerne dans l'éclosion et le développement de l'Union et fait des vœux pour son avenir. A Lucerne, les Raiffeisenistes se sentent bien chez eux.

Et enfin, les délégués de toutes les régions si diverses par les langues et les

races éprouvent le besoin de saluer leurs amis des autres cantons pour marquer l'unité de l'esprit suisse et de l'idéal Raiffeisen.

C'est *M. Jean Dusseiller,* président du Grand Conseil de la République de Genève qui transmet le salut des Romands attachés plus intimement que jamais à la maison-mère de l'Union suisse. Et l'orateur a des titres pour le dire. Président de la Fédération genevoise des Caisses Raiffeisen, il a rendu jusqu'à ce jour d'éminents services au sein du Conseil de surveillance de l'Union centrale. Il se fait l'interprète des Raiffeisenistes de Genève à Fribourg et du Valais aux confins jurassiens qui, par l'activité de leurs pionniers, les Rochat, les Anken, les Golay, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, ont prouvé leur fidélité sincère au mouvement national d'entr'aide et de solidarité. Ces paroles de foi de l'orateur sont vivement appuyées par les applaudissements de ses compatriotes.

Dans un accent de sincérité évidente, le professeur *Plinio Ceppi,* président de la Fédération nouvellement née au Tessin, fait entendre la voix mélodieuse des Raiffeisenistes d'Outre-Gotthard tout ouverts à l'épanouissement de notre mouvement social et économique et qui sont enchantés de profiter de l'expérience et de la force de l'Union suisse.

Les heures ont coulé bien douces dans une ferveur patriotique vibrante. Mais tout a une fin. Le rideau s'ouvre une dernière fois devant l'ensemble des sociétés artistiques participantes qui forment un tout harmonieux de voix et de couleurs et qui entonnent majestueusement l'hymne national repris par toute les poitrines. Les yeux ravis, le cœur et l'esprit nourris aux sources des plus nobles impressions,, la foule des congressistes s'écoule lentement vers les hôtels respectifs, emportant les échos du serment à la Patrie :

Nous voulons nous unir
Pour te servir.

L'assemblée plénière des délégués de l'Union Raiffeisen suisse

Le ciel radieux qui avait accueilli les délégués en ce premier dimanche de mai, s'est fait boudeur le lundi matin. La pluie va même leur tenir compagnie comme pour les inviter au travail sérieux. Sans plus s'attarder ils convergent leurs pas vers le Palais des Congrès, donnant un coup d'œil rapide aux vitrines, aux ponts, au lac, aux montagnes dont les sommets sont bouchés.

Dès 8 heures des groupes compacts pénètrent dans la vaste salle qu'on avait quitté la veille toute vibrante de sons et de voix et où va se dérouler la 45e revue générale. A l'entrée, les formalités de contrôle sont prestement accomplies avec la remise des bulletins de vote. En un clin d'œil, les délégués emplissent derechef parterre et tribunes, portant sur leur visage la gravité du mandat qu'ils ont à remplir.

La scène est élégamment décorée de fleurs aux couleurs fédérales. Autour du tapis vert, les membres des deux Conseils et de la Direction de l'Union suisse entourent M. le Conseiller fédéral Philippe Etter, le Dr Laur, délégué permanent de l'Union suisse des paysans et M. Winiker, conseiller d'Etat. Leur physionomie se détache sur un fond drapé de bleu surmonté des étendards cantonaux qui encadrent une immense croix fédérale. A la table d'honneur ont pris place des hôtes de marques que le président saluera tout à l'heure. Les représentants de la presse occupent également les places qui leur sont assignées. Leur présence souligne l'importance grandissante du mouvement Raiffeisen dans l'économie nationale.

A 8 heures 45 précises, l'orgue à la voix puissante porte au loin la mélodie du chant de la Landsgemeinde d'Appenzell. Cet instant de recueillement amène un silence solennel sur lequel va s'ouvrir l'assemblée et cette atmosphère de sérieux imprégnera sans défaillance les trois heures de débats.

La liste des présences indique que 551 Caisses sont représentées par 1640 délégués venus de tous les cantons.

* * *

Le président de l'Union, *M. le conseiller national Dr Eugster* monte à la tribune et ouvre officiellement l'assemblée.

Allocution d'ouverture du président de l'Union

Messieurs les délégués,
Messieurs les invités,
Très honoré Monsieur le conseiller fédéral,

J'ai de nouveau l'insigne honneur de vous saluer et de vous souhaiter la bienvenue à l'assemblée générale ordinaire de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel.

Le nombre toujours croissant de délégués et des raisons impérieuses d'organisation ne nous permettent hélas plus de varier les lieux de réunion comme nous pouvions le faire autrefois. Nous sommes les premiers à le regretter. Mais il n'y a malheureusement plus que quelques grandes stations touristiques qui soient encore à même aujourd'hui d'héberger les grands congrès nationaux en leur offrant également des locaux suffisamment grands. C'est ainsi qu'après un intervalle de trois ans seulement, nous nous trouvons de nouveau à Lucerne. Nous en plaindrions-nous ? Certes non ! Une cité ravissante sur l'un des plus beaux lacs du monde, une couronne alpestre unique en son genre avec le Pilate et le Rigi, une nature incomparable, dans cette Suisse centrale au passé glorieux, Lucerne nous offre tout ce que les yeux, l'esprit et le cœur peuvent désirer...

Du reste, tout cela n'est qu'un décor. Pour le raiffeiseniste, l'attrait de notre grande manifestation annuelle réside avant tout dans la flamme d'enthousiasme qu'elle propage. Quel est le foyer de cette flamme qui nous éclaire et nous réchauffe ? Ce ne sont pas au premier chef les chiffres croissants de nos bilans et de nos mouvements d'affaires ; ce ne sont pas nos succès financiers que concrétisent nos réserves qui s'amplifient. Le véritable foyer de cette flamme d'enthousiasme est plus ardent. Il est constitué par la solidarité vivante, par l'inaltérable volonté d'entr'aide qui animent les raiffeisenistes, qui les poussent à se tendre la main, à unir leurs forces et leurs cœurs sous l'égide de notre grande œuvre économique et sociale. Existe-t-il une satisfaction plus grande, plus profonde pour l'homme, pour le chrétien, que celle d'aider son prochain ? Cette manifestation intime, nous l'éprouverons tous si nous œuvrons véritablement dans l'esprit de Raiffeisen, en observant fidèlement les principes qu'il nous a transmis. F.G. Raiffeisen, le grand philosophe dont nous commémorons cette année le 60me anniversaire de la mort, nous a donné de cela un grand exemple. Méconnu, critiqué, poursuivi souvent, il est toujours allé de l'avant, le cœur serein, intimement convaincu que son œuvre ne pouvait que triompher et se perpétuer parce qu'elle était fondée sur l'amour chrétien du prochain, parce qu'elle voulait la paix, le bonheur de l'humanité. Et l'histoire lui a donné raison.

* * *

Le Raiffeiseniste n'exerce pas seulement son action au sein de sa caisse. Il est également citoyen suisse, et de ce fait directement intéressé à la vie politique du pays. Le peuple suisse a accepté l'an dernier l'assurance-vieillesse et survivants, témoignant ainsi sa solidarité confédérale, et les nouveaux articles économiques de la Constitution permettront une législation sociale et agraire inspirée de l'intérêt général. En repoussant le régime du sucre, le peuple a certainement dans sa majorité manifesté avant tout sa répugnance de l'étatisme, en considérant que le but visé, soit le maintien des cultures, pouvait être atteint selon une formule plus libérale. Si cette intention était certes compréhensible en soi, nous avons néanmoins peine à croire, en considération de la divergence des intérêts du commerce d'importation et de ceux de l'agriculture, qu'une solution judicieuse puisse intervenir finalement sans l'intervention de l'Etat. Le débat sur le régime du sucre n'est du reste que fragmentaire. D'autres problèmes plus importants restent à résoudre : le droit foncier et la législation agraire. Le climat actuel ne leur est hélas guère favorable. Les temps de haute conjoncture économique se prêtent toujours mal à la promulgation de lois destinées à protéger des secteurs économiques menacés, cela aux dépens du principe

de la liberté du commerce. Mais comme le droit à une équitable protection est maintenant ancré dans la Constitution, nous avons confiance dans le sens politique du peuple suisse et osons croire qu'il saura au moment donné réaliser l'œuvre destinée à assurer l'existence de l'agriculture du pays.

Nous avons présentement, il est vrai, des sujets plus brûlants de préoccupation. Au premier plan de ceux-ci figure la lutte idéologique entre les adeptes de la démocratie et les partisans de la dictature communiste.

Il peut sembler à première vue que cette antinomie ne constitue pas un problème pour la Suisse. Gardons-nous cependant bien d'en sous-estimer l'importance et la gravité. Le communisme est un poison lent, contre lequel il n'y a qu'un contre poison : le vieil esprit confédéral, vouloir être libre comme nos pères l'ont été, rester un peuple de frères que nul malheur, nul danger, ne séparent. Le communisme est une maladie virulente contre laquelle il n'y a qu'un remède : l'esprit de Raiffeisen qui crée la volonté de résistance par l'entr'aide et la coopération librement consentie. En tant que citoyen suisse et en tant que citoyen universel nous nous incorporerons au front anticommuniste en résistant à la vague du collectivisme spoliateur.

* * *

Avant de passer à l'ordre du jour, je tiens à rendre un pieux hommage à tous les raiffeisenistes que Dieu a rappelés à lui depuis notre dernière réunion, et tout spécialement à deux d'entr'eux qui ont tout particulièrement mérité de notre cause :

Dr Baumgartner, ancien conseiller d'Etat (St-Gall)

Auguste Golay, Molondin (Vaud).

Le Dr Baumgartner a été un actif collaborateur du pionnier Traber et a fait partie du premier comité de l'Union, de 1906 à 1912. Auguste Golay a fait partie durant 23 ans du Conseil d'administration et a servi en véritable raiffeiseniste.

En pensée, inclinons-nous devant la tombe de tous les disparus ; nous leur garderons un durable souvenir.

Je me plais à constater que l'intérêt témoigné à notre landsgemeinde augmente chaque année. Je vois avec plaisir, à côté des vétérans, les représentants des nouvelles générations, espoir de demain. Messieurs les délégués, qui êtes venus de la Suisse entière, plus de 1700 en nombre, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue.

J'ai l'insigne honneur et l'immense plaisir de saluer tout spécialement au milieu de nous **M. le conseiller fédéral Philippe Etter.** Je traduis certainement les sentiments unanimes de l'assemblée en vous remerciant, Monsieur le conseiller fédéral, d'avoir bien voulu nous honorer de votre présence et accepter de parler à notre landsgemeinde. Nous apprécions à sa pleine valeur cet honneur envié d'avoir pour la première fois parmi nous un représentant du Haut Conseil fédéral.

Il m'est agréable également de signaler la présence et de saluer au milieu de nous d'autres hôtes éminents :

M. le conseiller d'Etat et conseiller national **Dr Winiker,** représentant du gouvernement du canton de Lucerne.

M. le conseiller communal **Dr Schumacher,** représentant de la ville de Lucerne.

M. le Prof. **Dr Laur,** délégué permanent de l'Union suisse des paysans, un protagoniste éminent de notre cause.

M. le **Dr Beck,** directeur de l'Ecole d'agriculture de Sursee.

M. le profsseur **Dr Kellenberger,** secrétaire de la commission fédérale des banques à Berne.

M. le **Dr Jenny,** directeur de la Banque nationale suisse, à Lucerne.

Je salue enfn les représentants de la presse et les remercie de la sympathie qu'ils témoignent à notre mouvement.

* * *

Avant d'ouvrir les débats, le président se fait encore un honneur de donner la parole à nos hôtes éminents, tout d'abord à *M. le conseiller d'Etat Winiker* qui apporte les vœux du gouvernement lucernois.

Le canton de Lucerne a malheureusement été pendant longtemps réfractaire à l'idée de Raiffeisen. Le mouvement ne s'y est véritablement déclanché qu'assez tard et s'y est développé plus lentement qu'ailleurs. L'artisan en a été de nouveau un lucernois de vieille souche, mon regretté collègue et ami le Dr Stadelmann, qui a également joué un rôle éminent dans votre association nationale. C'est pour une bonne part grâce à son action propagandiste que le canton de Lucerne compte actuellement 36 Caisses avec 3500 sociétaires, 18,825 titulaires de livrets d'épargne avec un avoir total de Fr. 22 millions, une somme globale de bilans de Fr. 32,7 millions et Fr. 1,2 millions de réserves.

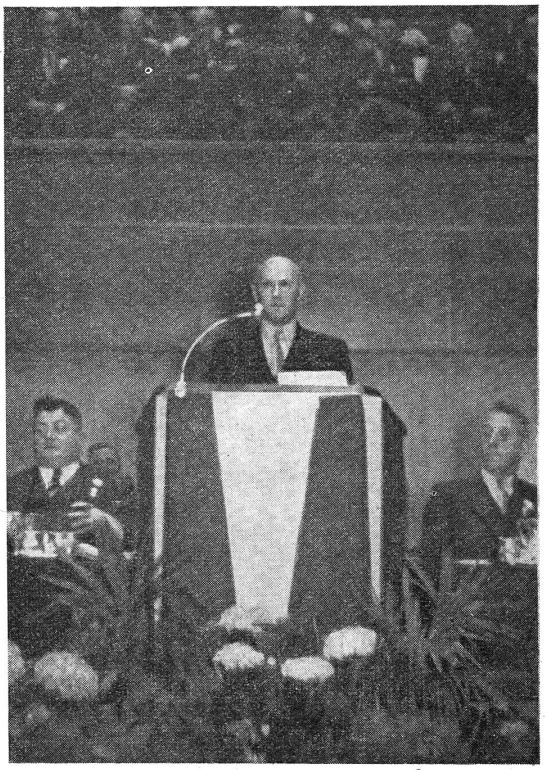

Le conseiller fédéral ETTER
flanqué des deux présidents Eugster (à droite)
et Muller (à gauche)

Allocution de M. Winiker,

conseiller d'Etat
représentant du gouvernement
du canton de Lucerne

Monsieur le président, Messieurs,

Au nom du gouvernement du canton de Lucerne et du peuple lucernois tout entier, je vous salue et vous souhaite la plus cordiale des bienvenues. C'est la troisième fois que cet insigne honneur m'est dévolu et à six reprises déjà vous avez tenu vos assises dans notre capitale. Je ne saurais assez vous dire tout le plaisir que j'éprouve à me retrouver parmi vous et vous remercie de tout cœur d'être venus cette année à Lucerne. On revient toujours à ses premiers amours... dit-on. Vous avez certainement d'excellentes raisons de revenir à Lucerne puisque c'est là qu'a été décidée la fondation de notre association nationale en 1902. Et il m'est agréable de relever le fait que parmi ses promoteurs se trouvait un compatriote, l'avocat Beck de Sursee.

Le développement de votre Union nationale est certainement digne de vous procurer une légitime satisfaction, une véritable fierté. Votre mouvement a gagné successivement toutes les régions du pays, embrassé tous les cantons suisses. Le frêle arbuste du début est devenu un arbre puissant qui tire sa sève des fortes racines de la solidarité, de l'entr'aide et du désintéressement et dont les fruits savoureux sont en bénédiction pour le pays tout entier.

La belle Maison raiffeiseniste est construite selon les principes d'une architecture véritablement suisse. Edifiée avec amour et dévouement par des gens de bonne volonté qu'anime un idéal commun et qui forment l'élite de la population rurale, elle résiste efficacement au collectivisme, à la centralisation, à l'étouffement de la campagne par la ville. Les Caisses Raiffeisen et leur Union nationale constituent un facteur de stabilité économique et politique d'une haute importance pour le pays.

Tout dernièrement, au sein d'une commission du Conseil national qui avait à s'occuper de la Commission des banques, un parlementaire demanda insidieusement ce qui en était de la liquidité des Caisses Raiffeisen. La réponse donnée par un haut fonctionnaire, expert en la matière, fut particulièrement élogieuse pour vos Caisses et leur Centrale. On mit particulièrement en évidence à cette occasion l'excellente direction de l'Union, l'affermissement de la Caisse centrale et le contrôle sévère des Caisses exercé par l'Office de revision; on fit au surplus particulièrement état qu'au cours de plus de 40 ans d'existence du mouvement les pertes ont été excessivement rares et n'ont jamais porté que sur des montants minimes.

Ce jugement m'a réjoui et m'a été d'autant plus utile et précieux que les Caisses Raiffeisen du canton de Lucerne venaient d'adresser au Conseil d'Etat une requête tendant à être admises pour le placement des fonds pupillaires. Je puis vous assurer que cette question est en bonne voie de solution favorable.

Je termine en souhaitant que vos Caisses et leur Union suisse continuent à se développer et à prospérer et servent ainsi toujours plus et toujours mieux notre chère patrie.

* * *

Des applaudissements nourris expriment au représentant du gouvernement lucernois le merci des Raiffeisenistes suisses qui se sentent bien à leur aise en ces lieux hospitaliers.

Il appartient enfin au *professeur Laur* d'apporter le salut des paysans suisses. Il le fait avec toute la verdeur et la conviction qui ont caractérisé sa vie d'action en faveur de la paysannerie. Et l'ovation qui lui est faite spontanément lui prouve qu'il est bien resté le symbole d'un demi-siècle d'efforts dans la lutte pour une saine économie rurale.

Allocution du professeur Laur

représentant de l'Union suisse des paysans

Monsieur le président,
Messieurs les délégués,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de l'invitation que vous m'avez adressée, ainsi que des aimables paroles que votre président a eues à mon égard. Etant bientôt octogénère c'est une joie immense de pouvoir de nouveau — je devrais plutôt dire... de pouvoir encore une fois — assister à votre assemblée de délégués et me réjouir avec vous de vos réjouissants succès.

Alors que j'étais encore étudiant à l'Ecole polytechnique fédérale, j'eus le privilège de suivre les cours du professeur Krämer, un ami personnel de Raiffeisen, qui nous enseigna les principes raiffeisenistes et nous montra ce que sont et ce que veulent ces coopératives rurales d'épargne et de crédit qui n'existaient alors pas encore en Suisse. D'emblée, je me rendis compte du rôle considérable que ces institutions d'entr'aide et d'autofinancement étaient capable de jouer sur le plan de la conciliation et de l'émancipaiton de la classe paysanne. Dès l'introduction du mouvement Raiffeisen en Suisse, j'ai toujours suivi avec une grande sympathie et un vif intérêt le développement de vos Caisses et de leur Centrale. Et mes observations me permettent de vous dire que vous pouvez être fiers de votre travail et de vos réalisations. Vous avez le bonheur de posséder deux directeurs qui se complètent admirablement l'un et l'autre, qui ont toujours maintenu en honneur les principes de Raiffeisen et ont inlassablement œuvré à les vulgariser dans tout le pays. Vous pouvez être d'autant plus fiers du développement de vos organisations que celui-ci a été obtenu par le seul déploiement de vos propres forces et que vous avez su conserver votre indépendance. Vous n'avez jamais dû faire appel à l'aide de l'Etat et êtes à ce point de vue mieux lotis que l'Union suisse des paysans dont l'action ne peut se passer de la collaboration des pouvoirs publics.

Nous avons pleine conscience qu'en dépit de tous les progrès techniques et malgré son sens de l'économie et toute sa volonté de travail le paysan sera toujours prétérité dans un pays qui s'industrialise à outrance, si les prix ne sont pas adaptés au coût de la production. Après les critiques années de guerre nous espérions, nous attendions même, que le peuple suisse tiendrait les promesses faites et nous aiderait loyalement à harmoniser toujours les prix des produits agricoles au coût effectif de la production. Nous nous sommes hélas bercés d'illusions. Dès le moment où ils se sont permis de solliciter une augmentation du prix des produits laitiers les paysans ont perdu maintes sympathies. Et les attaques dont ils sont présentement l'objet dans certains de nos grands quotidiens sont pour nous un sujet d'inquiétude croissante.

Le 14 mars dernier, jour de la votation sur le régime du sucre, a été une date particulièrement néfaste. La défaite que nous avons subie nous a affligés, moins par l'importance de la majorité rejetante que par la justification que cette dernière a donnée de son attitude, telle qu'elle ressort des commentaires du scrutin donné dans la grande presse. Nous ne pouvons nous dégager du sentiment qu'il y a des gens qui ont éprouvé un malain plaisir à donner sournoisement à cette occasion un coup de pied aux paysans et à leurs organisations.

Les fédérations étaient tout particulièrement visées. Les fédérations sans lesquelles le ravitaillement du pays pendant la guerre n'aurait pu être assuré comme il l'a été. Leur tâche ne fut pas facile et elles l'ont accomplie avec conscience et succès. Elles ne semblent récolter aujourd'hui que de l'ingratitude.

Nous ne nous nourrissons pas d'illusions. Nous savons que lorsque que le peuple est appelé à se prononcer sur une question susceptible de provoquer une augmentation des prix des produits agricoles, la paysannerie est désinvoltement sacrifiée. Nous savons cela et notre seul espoir est de parvenir à convaincre le peuple suisse qu'il a un intérêt primordial à la réalisation de ce que nous proposons. à le convaincre que c'est son existence même qui est en jeu, en lui signalant les dangers que court l'économie, notre liberté, la patrie même, si cette désagrégation se poursuit et si toute protection de l'agriculture est systématiquement refusée. Cette évolution négative a pris ces derniers temps une acuité particulière et si nous ne réagissons pas énergiquement, elle risque de mettre le pays en réel danger. Lors des votations populaires, l'agriculture constitue une minorité. Nous avons donc besoin d'alliés. Nous avons des amis à gauche comme nous en avons à droite ; mais où trouverons-nous de meilleurs alliés que chez vous, chers raiffeisenistes ? Vos Caisses plongent leurs racines dans la classe paysanne, mais elles groupent aussi les ouvriers, les

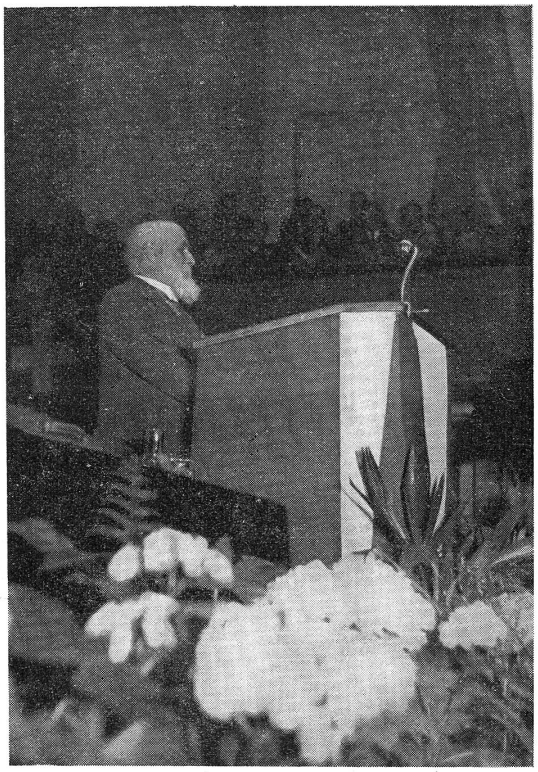

Le Dr LAUR
transmet le salut de l'Union suisse des paysans

artisans, les professions libérales, les intellectuels. Je vous vois tous ici réunis sous un même drapeau. La gérance de vos Caisses vous permet de connaître le paysan, sa vie et son œuvre ; elle vous fait connaître ses conditions d'existence, son travail, son zèle, sa conscience, son amour du pays, la conception chrétienne de sa vie. Vous savez que ce n'est qu'à la sueur de son front qu'il obtient quelque chose. Ce que nous revendiquons, c'est simplement que les prix des produits agricoles soient fixés de telle sorte que le dur labeur du paysan soit convenablement salarié.

Chers Raiffeisenistes ! Soyez dans votre sphère d'activité des avocats de la cause paysanne. Collaborez à la réalisation de l'objectif que nous poursuivons. L'Union suisse des paysans et l'Union Raiffeisen suisse doivent marcher la main dans la main. Ne veulent-elles pas, l'une comme l'autre, encourager les faibles, les guider, les aider dans l'existence ! Certes nous suivons des sentiers différents mais ceux-ci conduisent finalement au même but. Qu'adviendrait-il de vos Caisses si la digue que constituent les organisations agricoles existentes venait à se fissurer et à se rompre, consommant la ruine de l'agriculture ! Un sort commun nous lie. Les bases d'une étroite collaboration existent ; puisse celle-ci s'exercer, se développer toujours plus fructueusement.

C'est dans cet espoir, chers Raiffeisenistes, que je vous transmets le salut de l'Union suisse des paysans. Daigne ce jour sceller toujours plus fortement notre amitié réciproque et notre volonté de collaboration.

* * *

Après ce prélude, on passe immédiatement à la liquidation de l'ordre du jour qui appelle d'abord :

L'élection du bureau de l'assemblée.

En conformité des statuts, la présidence de l'assemblée échoit à *M. Eugster,* président de l'Union.

MM. *Dr Edelmann* et *Géo Froidevaux* du secrétariat de l'Union tiennent le procès-verbal.

Selon la tradition les débats auront lieu en français et en allemand. M. *le directeur Heuberger* fonctionnera comme traducteur.

Sur proposition du président, l'assemblée élit à l'unanimité comme scrutateurs :

1. M. *Louis Pasquier,* caissier à Sales (Fribourg),
2. M. *le professeur Plinio Ceppi,* président à Morbio Supériore (Tessin),
3. M. *Werner Kunz,* président à S'chanf (Engadine),
4. M. *Séverin Köppel,* caissier à Menzingen (Zoug).

* * *

La parole est ensuite donnée à M. *le directeur Stadelmann* qui monte à la tribune pour la présentation des comptes et bilan de 1947 et rapporte sur l'activité de la Caisse centrale.

Rapport sur l'activité de la Caisse centrale de l'Union en 1947

La bonne conjoncture qui avait caractérisé l'exercice 1946 s'est maintenue l'an dernier encore. Le commerce, l'industrie et l'artisanat ont eu recours dans une très forte mesure au crédit bancaire et l'activité intense de construction a, de son côté, absorbé de gros capitaux. Ceci explique le revirement qui s'est produit sur le marché de l'argent qui, pour la première fois depuis de nombreuses années, s'est quelque peu contracté durant le second semestre. La recrudescence des besoins de crédit, qui s'est encore accentuée vers la fin de l'exercice, trouve son expression dans les publications officielles de la Banque Nationale suisse de fin décembre 1947. Cette évolution démontre nettement que le marché de l'argent est lui aussi soumis à la loi d'airain de l'offre et de la demande et qu'à la longue les tentatives de le régir — au besoin de l'asservir — par des moyens artificiels ou même des prescriptions légales resteront toujours vaines dans un pays d'économie libérale. Les temps durant lesquels on se leurrait du slogan — L'argent bon marché au service de l'économie — ne sont pas près de reparaître.

Pour faire face aux exigences qui leur étaient posées, les banques se sont vues dans l'obligation de liquider partiellement leurs fonds publics, ce qui a naturellement exercé une certaine pression sur le niveau des cours en bourse. Les pertes sur certaines catégories d'emprunts à long terme ont oscillé entre 5 et 8 %. Selon la statistique de la Banque Nationale suisse, le rendement moyen des emprunts fédéraux accuse une augmentation de 3,15 à 3,5 %.

* * *

Notre Caisse centrale avait prévu cette évolution. Durant le premier semestre de l'année, elle avait déjà liquidé de gros postes de fonds publics, choisissant principalement des titres à long terme qui se négociaient alors à des cours relativement intéressants. Les événements ont ainsi consacré la haute valeur de la maxime dont nous nous sommes inspirés durant des années et qui veut que la préférence soit accordée aux titres à court terme, même au prix d'une certaine diminution du rendement. Avec notre portefeuille de fonds publics dépassant Fr. 100 millions, toute autre politique d'investissement nous eût causé de sensibles pertes sur les cours.

Nos Caisses affiliées ne seraient jamais en mesure de parer à une aussi rapide évolution des cours en bourse. Les événements de ces derniers mois confirment à nouveau que l'acquisition de fonds publics n'est absolument pas une opération rationnelle pour elles. Nos Caisses ont tout avantage à constituer leur réserve légale de liquidité sous forme de placements à terme à l'Union. Ces comptes à terme, avec échéances échelonnés selon les besoins particuliers constituent pour elles une forme idéale et simple de placement, de toute sécurité, à l'abri des fluctuations boursières. Il appartiendra à l'histoire de notre mouvement de mesurer l'étendue des services que la Caisse centrale rend aux Caisses affiliées en leur garantissant ainsi des bilans stables exempts de risques de cours.

En tant que centrale de plus de 850 Caisses par lesquelles s'effectue le service de paiement de cercles entendus de l'économie rurale — agriculture, artisanat, petit commerce — il est logique que nous subissions au premier chef les répercussions de la conjoncture. La plupart des Caisses avaient placé chez nous les grosses disponibilités qui leur avaient été confiées durant les années de guerre. Un grand nombre d'entre elles ont pu durant l'exercice écoulé investir leurs fonds au village même et il est compréhensible qu'elles aient profité de cette occasion.

Les circonstances présentes mettent bien en évidence l'importance et les avantages du groupement des Caisses en une Fédération nationale, synthèse harmonieuse de toute une gamme de localités et de régions de conditions financières et économiques différentes. Le vaste champ d'activité permet un large équilibre de l'offre et de la demande. Alors que les besoins de crédit des régions exclusivement agricoles du plateau et des vallées montagneuses n'offraient que des possibilités restreintes d'utiliser l'épargne populaire, les villages et les localités pénétrées par l'industrie et l'artisanat ont absorbé de gros capitaux, spécialement pour la construction d'immeubles locatifs.

* * *

Je saisis l'occasion pour adresser à toutes les Caisses affiliées un pressant appel : **vouez toujours, et surtout dans les temps d'insécurité que nous traversons, une attention toute spéciale à l'important problème de la liquidité.** Tout récemment encore la Banque Nationale suisse a averti les associations de banques du pays d'avoir à prendre les dispositions utiles pour pouvoir parer aux événements futurs éventuels et assurer un fonctionnement sans friction du système du crédit en dépit du resserrement du marché des capitaux. La Banque Nationale a souligné tout spécialement que les crédits qu'elle accordait, tels que crédits lombards etc., ne pouvaient en aucun cas constituer des avances à long terme. Elle est certes toujours disposée à faciliter aux établissements financiers l'obtention de moyens à court terme, mais elle ne saurait pourvoir au remplacement de leurs propres réserves de liquidité. L'Union doit aussi tirer les conséquences du nouvel état de chose. Les Caisses Raiffeisen de leur côté ne peuvent s'intéresser aux grosses demandes de prêts et crédits qui leur sont présentées que si elles disposent de capitaux suffisants provenant de leur cercle d'activité. Ce vieux principe éprouvé conserve toute sa valeur. On ne peut faire appel au crédit de l'Union que pour le besoin des affaires courantes : paiements aux déposants, octroi de petits crédits d'exploitation, etc. Les Caisses doivent également mettre avant tout leurs services à la disposition de leurs bons et fidèles sociétaires ; on constate en effet de plus en plus que nombre de gens qui hier encore ignoraient la Caisse Raiffeisen viennent tout à coup à elle uniquement parce que les banques se montrent aujourd'hui plus parcimonieuses et exigentes lors de l'octroi des prêts.

On rencontre nombre de comités de Caisses qui croient indispensable de ne pas laisser échapper l'occasion — certes louable en soi — de recruter à tout prix de nouveaux sociétaires et de nouveaux clients. **Dans la situation présente, il faut être réaliste : seules les Caisses disposant de moyens propres stables en suffisance peuvent encore s'intéresser à des nouveaux prêts hypothécaires, crédits aux communes, etc.** Nous devons insister tout spécialement pour que le minimum de liquidité exigé par la loi fédérale sur les banques soit maintenu. La commission fédérale des banques surveille toujours d'un œil vigilant le respect des prescriptions légales.

Dans les temps graves et incertains que nous traversons, la direction de l'Union

doit être bien consciente de la lourde tâche qui lui incombe. Elle doit prendre à temps toutes les dispositions utiles pour être en mesure de remplir en tout temps sa lourde mission de centrale de virement des Caisses affiliées. Cela est indispensable pour justifier et conserver la confiance dont jouit le mouvement raiffeiseniste suisse.

Certaines Caisses sont parfois portées à juger sévèrement, à critiquer l'Union, parc qu'elle refuse ou limite leurs demandes de crédit. Vous pouvez être toutefois assuré que toutes les demandes présentées à la direction de l'Union sont étudiées avec bienveillance mais avec une rigoureuse objectivité, compte étant toujours tenu de leur importance et de leur opportunité pour la Caisse locale tout d'abord, et pour tout le mouvement ensuite. J'ose croire que cette politique de surveillance et de prévoyance dictée par l'unique souci de la bonne marche de chaque Caisse locale et du mouvement entier rencontrera votre pleine approbation.

* * *

Dans le bilan de la Caisse centrale, les Caisses affiliées occupent une position maîtresse, puisqu'elles sont titulaires du 80% du passif. Les **placements des Caisses** ont rétrogradé l'an dernier de 8 millions et sont ramenés ainsi à 162,7 millions alors que de l'autre côté les crédits utilisés ont augmenté de 10,5 millions totalisant Fr. 28,5 millions. Le décalage de ces deux positions est donc de Fr. 19,5 millions contre 27,5 millions l'année précédente. Les retraits effectifs de fonds auprès de la Caisse centrale ont donc été de Fr. 46 millions en nombre rond pour 1946 et 1947. Cette importante mise à contribution nous a contraints de réduire notre portefeuille d'effets et de fonds publics de Fr. 50 millions environ. Ces quelques chiffres vous permettront de vous rendre compte combien nous avons agi sagement en constituant un portefeuille-titres composé avant tout de valeurs à court terme. **Le portefeuille des fonds publics** figure pour 72 millions au bilan au 31 décembre 1947 ; les titres qu'il contient sont à échéance moyenne de 4 ans et sont bilancés pour une somme de 2 millions inférieure à la valeur nominale. C'est dire que notre portefeuille recèle une réserve qui s'avère absolument nécessaire si l'on tient compte que les cours des emprunts de la Confédération ont encore baissé de 1 à 2 % depuis le 31 décembre.

Les **créances hypothécaires** atteignent un volume de 61 millions de francs. L'augmentation de Fr. 6,8 millions par rapport à l'exercice précédent provient en grande partie de la reprise de titres hypothécaires qui se trouvaient auprès de Caisses affiliées. L'évolution de la situation du marché des capitaux nous oblige cependant à observer désormais une grande retenue dans la reprise de tels placements. La constellation de notre bilan ainsi que les perspectives d'avenir ne nous autorisent plus à augmenter de notable façon le volume de nos placements hypothécaires. Les immeubles hypothéqués en notre faveur se répartissent dans toutes les régions de la Suisse. Ils sont de ce fait bien décentralisés et forment un bon alliage de gages agricoles, artisanaux et commerciaux dont la valeur oscille entre 10 et 100,000 francs.

Les intérêts en souffrance totalisent Fr. 10,000 environ, montant modeste qui illustre la bonne discipline de paiement de nos débiteurs.

Dans l'ensemble (compte courant, épargne, compte de dépôts et obligations) les **dépôts des fédérations agricoles et de la clientèle privée** totalisent Fr. 23 millions de francs, soit Fr. 2,8 millions de plus qu'en 1946. Au 30 juin 1947, nous avons élevé de ¼% les taux créanciers sans toucher pour autant aux conditions des comptes débiteurs.

Le bâtiment de l'Union, l'unique immeuble que nous possédons, a été amorti par Fr. 20,000, comme l'an dernier, et ne figure plus au bilan que par Fr. 120,000, ce qui représente le 1/3 environ de son estimation fiscale.

Les frais de personnel (salaires, contributions à la Caisse de pension, frais de vocage, etc.) sont en augmentation de Fr. 124,000 par rapport à l'exercice précédent. Les frais d'entretien du bâtiment de l'Union ainsi que les achats de mobilier ont nécessité Fr. 12,000 de plus qu'en 1945. En considération de la forte baisse boursière intervenue durant le premier semestre, nous avons dû balancer nos titres selon un barème sensiblement plus bas que celui appliqué à fin 1946, ce qui a naturellement augmenté les intérêts passifs. Si l'on ajoute à tout cela l'augmentation unilatérale des taux de l'épargne et des comptes de dépôts, il est compréhensible que le bénéfice net ait été relativement modeste cette année et ne permette qu'une attribution de Fr. 250,000 (Fr. 300,000 l'année précédente) au fonds de réserve. Ce dernier passe ainsi à Fr. 2,9 millions de francs, somme modeste comparativement à la rapide augmentation du bilan enregistrée durant les années de guerre. En revanche nos actifs composés exclusivement d'avoirs indigènes de premier choix, réduisent les risques à un minimum, ce qui nous permet de regarder vers l'avenir avec confiance.

* * *

Les périodes de crises sont des épreuves de force et de résistance pour toute entreprise. Depuis des années la direction de l'Union a pris les dispositons de circonstance, assuré et mobilisé la liquidité dont nous pouvons avoir besoin à vues humaines. Aujourd'hui c'est au tour des Caisses affiliées à démontrer leur maturité. Elles le feront en gardant le sens de la discipline et de la mesure lors des recours à la Caisse centrale.

C'est à ce bon esprit de collaboration entre Caisses affiliées et Union que je fais appel en terminant. Cette collaboration servira les intérêts bien entendus de tout le mouvement raiffeiseniste suisse.

D'avance, je vous remercie.

* * *

M. *le directeur Heuberger,* chef de l'Office fiduciaire et de revision de l'Union succède à M. Stadelmann et présente son rapport.

Rapport sur la situation des Caisses affiliées et l'activité de revision

Les résultats individuels de l'activité des Caisses locales ont été présentés lors des assemblées générales qui se sont tenues au cours des trois derniers mois dans les quelques 850 communes qui ont déjà le privilège de posséder une semblable institution villageoise d'entr'aide et d'autofinancement. Et la landsgemeinde de ce jour nous permet maintenant de prendre acte du résultat de l'ensemble des Caisses, de connaître ce que représente sur le plan national le travail désintéressé qui s'accomplit partout pour mettre en valeur, pour le bien commun, les bonnes volontés et les énergies latentes de notre population rurale.

Si nous pouvons aujourd'hui déjà proclamer les résultats complets de l'exercice 1947, nous le devons à la promptitude exemplaires — certainement unique dans les annales des fédérations coopératives de Suisse et de l'étranger — qu'apportent les Caisses locales à établir leurs comptes annuels et à nous les faire parvenir (le 1er mars, le 92 % des comptes étaient déjà en mains de l'Union).

La situation des Caisses affiliées.

17 nouvelles Caisses se sont encore constituées en cours d'année, dans 9 cantons différents. **L'Union comptait ainsi à la fin de l'année 855 Caisses Raiffeisen affiliées.** Près du tiers des communes rurales du pays possèdent ainsi déjà leur coopérative d'épargne et de crédit. L'activité de fondation a été tout particulièrement vive dans les Grisons, spécialement dans la partie romanche de ce canton.

L'**effectif des sociétaires** a augmenté de 3526 et atteint 86,820. Pour la première fois, la moyenne a dépassé la centaine par Caisse affiliée.

La somme totale du bilan des Caisses — critérium principal du développement — **accuse une progression record de 62 millions, soit le 8 % et totalise 832 millions de francs,** ce qui donne une moyenne de Fr. 973,000 par Caisse. Les dépôts du public ont augmenté de Fr. 50 millions en chiffre rond ; Fr. 40 millions sont fournis par les nouveaux dépôts en caisse d'épargne, celle-ci totalisant ainsi Fr. 506 millions répartis sur 347,000 livrets. Presque toutes les Caisses accusent une augmentation de leur bilan. La demande de crédit ayant été l'an dernier supérieure aux nouveaux dépôts, les Caisses ont prélevé pour y satisfaire complètement 8 millions sur leurs avoirs à la Caisse centrale et mis le crédit de cette dernière à contribution pour plus de 10 millions.

Dans le secteur des débiteurs, les **placements hypothécaires** accusent l'importante majoration de Fr. 48 millions, leur volume atteignant ainsi Fr. 498 millions, soit 60 % environ de la somme des bilans.

Le **bénéfice net** a été de Fr. 3,1 millions, soit Fr. 400,000 de plus que l'année précédente. Il a permis un heureux renforcement des fonds propres, en portant les **réserves** à Fr. 32 millions, soit 4 % des engagements. Le bénéfice accru résulte du fait que les Caisses ont pu utiliser une proportion plus forte que pendant les années précédentes des disponibilités en opérations de crédit dans leur circonscription.

Les frais généraux, dans lesquels les impôts figurent par Fr. 736,000, se montent au total à Fr. 3,4 millions. La relation par rapport au bilan (qui dépasse 1 % pour l'ensemble des banques) n'est ainsi que de 0,42 %.

Les pertes se chiffrent à Fr. 12,885 au total sur 4 positions.

Le **chiffre d'affaires** a été de Fr. 1,7 milliard en 1,250,000 opérations, ce qui représente 50,000 écritures de plus que l'année précédente.

Si l'on tient compte du profit direct résultant des taux favorables appliqués, du bénéfice conservé, des impôts payés sur place, ainsi que des salaires octroyés aux caissiers, **on peut évaluer à Fr. 8 millions au bas mot les avantages matériels que les organisations raiffeisen procurent annuellement à la population rurale.**

A côté de la Caisse centrale et de l'Office de revision, les institutions accessoires de l'Union, telles que l'économat, le contentieux, la coopérative de cautionnement, etc., ont étendu encore leur activité, réali-

sant parfois de véritables performances, cela grâce au travail intensif, zélé et consciencieux de notre personnel auquel nous tenons ici encore à exprimer notre vive reconnaissance.

L'activité de revision

L'Office de revision a opéré 852 revisions de Caisses affiliées et collaboré également à la bonne gérance de ces dernières par de nombreuses directives et instructions. Les dépenses occasionnées par les revisions et l'activité accessoire déployée exclusivement au profit des Caisses affiliées se sont montées à Fr. 356,000. Bien que les statuts stipulent que ces frais sont à la charge des Caisses affiliées, celles-ci n'ont toutefois été débitées que de Fr. 105,000 ; le reste, soit de Fr. 250,000, donc le 70%, a été supporté par la Caisse centrale.

Sur la base du résultat des expertises effectuées, nous avons la satisfaction de pouvoir déclarer en toute conviction que la situation interne des Caisses est en bonne harmonie avec le développement extérieur, que le mouvement tout entier est sain et solide, capable de surmonter par ses propres moyens les perturbations des temps de crise éventuels et de rester ainsi comme par le passé le groupe d'établissements financiers qui jamais encore n'a fait perdre ses déposants ni dû faire appel à ses tenants, les sociétaires solidairement responsables.

Au moment où le marché de l'argent accuse un revirement sensible, il nous est également agréable de relever que les Caisses Raiffeisen disposent d'une bonne liquidité, puisque les disponibilités atteignaient encore à la fin de l'année le 20 % de la somme des bilans. En vue du maintien constant d'une saine capacité de paiement nous devons engager les dirigeants à ne pas oublier que les Caisses Raiffeisen ont à satisfaire avant tout au crédit d'exploitation ; elles observeront une certaine retenue dans les prêts hypothécaires à long terme, ceux-ci ne pouvant être pris en considération en principe que par les Caisses disposant d'importants capitaux stables et de 10 % au moins de moyens liquides pour le service de paiement ordinaire.

Nous nous trouvons de nouveau devant une évolution des taux d'intérêts. Durant la guerre, alors que le pays vivait replié sur lui-même, les stocks, les valeurs réelles se transformèrent partout en argent liquide. Aujourd'hui, où il faut reconstituer les stocks, accumuler à nouveau des réserves, construire, l'argent se retransforme en valeurs réelles, en matière. Miraculeusement épargnée par la guerre, la Suisse ne peut également refuser sa collaboration à la reconstruction mondiale. Ces circonstances ont naturellement leur incidence sur les taux d'intérêts qui, après être descendus au niveau le plus bas qui ait été enregistré en 150 ans d'annales financières, vont inévitablement hausser. Il conviendra qu'en corrélation toujours étroite avec la Banque Nationale, les établissements financiers pratiquent une politique de crédit adéquate et responsable en évitant dans la mesure du possible que la hausse n'influence trop fortement l'indice du coût de la vie.

* * *

Le mouvement raiffeiseniste suisse a démontré une fois de plus non seulement son droit à l'existence, mais encore son indéniable importance économique et sociale. **La véritable valeur du raiffeisenisme ne se mesure en effet pas uniquement aux avantages matériels obtenus et cela par ses seuls moyens, mais encore à la somme de ses influences éducatrices et morales en tant qu'école d'ordre, de travail et d'épargne et comme vulgarisateur de l'esprit de solidarité, d'entr'aide, inspiré par l'amour chrétien du prochain et le désintéressement.** En stimulant ainsi l'essor d'une paysannerie forte et indépendante, le raiffeisenisme remplit une très utile mission économique et civique pour le peuple et le pays.

5 ans seulement nous séparent du cinquantenaire de fondation de notre association. D'ici là, nous continuerons à œuvrer inlassablement en nous fixant comme objectif : 1000 Caisses, 100,000 membres, 1 milliard de bilan, 50 millions de réserve.

L'année 1947 a été marquée par un événement de haute importance : l'acceptation des nouveaux statuts normaux par le congrès de Montreux. Nous pouvons vous communiquer qu'à ce jour le 95 % des Caisses affiliées ont adopté sans modification ces statuts. Ce témoignage de fidélité à l'idée coopérative pure et à l'idéal de Raiffeisen autorise la confiance en l'avenir et ouvre à nos organisations des vastes perspectives d'action toujours plus féconde.

* * *

Nous avons énoncé ainsi à grands traits et en quelques chiffres le résultat du travail de l'année.

Ce résultat n'est pas l'œuvre d'un seul homme, d'un groupe, d'un canton ; il est le produit d'un immense effort collectif qui s'accomplit dans les Caisses de la Suisse entière.

Ce résultat est le fruit savoureux de l'activité désintéressée de 6700 membres des Conseils de direction et de 850 caissiers modestement rétribués.

Il est une émanation des forces vives de nos villages, de l'esprit communautaire promus par une grande idée économique, incarnation d'un christianisme actif et agissant.

Un mot de remerciement encore.

Nous rendons grâce à Dieu de sa clémente protection.

Nos remerciements vont aux diligentes abeilles que sont les membres des organes dirigeants ; mais ils s'adressent aussi aux 87,000 sociétaires qui sont les tenants responsables de notre œuvre ainsi qu'aux 350,000 déposants dont la confiance et la collaboration sont si appréciées. La population rurale a montré ce qu'elle est capable de réaliser par ses propres forces sous le signe de la concorde et de la coopération.

Nous vous savons gré aussi à tous de la confiance que vous témoignez à la direction de l'Union. Celle-ci s'efforcera de la justifier pleinement en avantageant toujours plus les Caisses.

Et je termine en faisant miennes les fortes paroles que le regretté conseiller d'Etat Anken vous adressait lors du congrès de Genève en 1940 :

« Chers amis raiffeisenistes, merci de « votre exemple, merci de votre activité « encore trop restreinte. Redoublez de cou- « rage. L'avenir est à vous parce que vous « poursuivez une œuvre capitale, saine et « féconde.

« A cette œuvre salutaire, chaque pay- « san peut et doit être gagné, dans sa rai- « son comme dans son âme, s'il est vrai- « ment paysan ».

* * *

Le rapport de l'organe de contrôle est présenté en allemand par M. *le conseiller national A. Muller,* président et en français par M. *l'abbé Montavon,* membre du Conseil de surveillance.

Rapport du Conseil de surveillance

sur les comptes annuels de 1947

Le Conseil de surveillance a rempli en 1947 le mandat de revision qui lui incombe dans deux séances de plusieurs jours. Les comptes annuels de 1947 ont fait l'objet, en février dernier, d'une revision générale approfondie en collaboration avec la S.A. fiduciaire et de revision REVISA. Le Conseil a constaté à cette occasion que le bilan et le compte de profits et pertes publiés sont conformes aux livres et documents comptables respectifs. Tous les renseignements complémentaires utiles nous ont été également obligeamment fournis. Et en vous annonçant aujourd'hui encore que tout est en ordre, qu'il n'y a aucune valeur artificielle ou anormale nous ne faisons pas une déclaration banale selon une formule consacrée, mais une déclaration de fait qui est l'expression de notre véritable conviction.

* * *

1947 a de nouveau été une bonne année pour notre Caisse centrale. Le résultat a été un succès normal avec exclusion de risques.

Le bilan a de nouveau fléchi de 4,6 millions de francs. Par rapport à 1945, où il avait atteint son point culminant, la diminution enregistrée est de Fr. 9,3 millions. Notre Caisse centrale n'est pas une banque proprement dite ; sa mission est de fonctionner comme office de virement des Caisses Raiffeisen affiliées. Cette évolution du bilan est de ce fait tout à fait naturelle. Loin d'être négative, la régression est au contraire un signe évident que notre Caisse centrale remplit bien son rôle de chambre de compensation financière. Les fonds dont elle dispose sont ceux des Caisses Raiffeisen affiliées, et ces fonds ont augmenté l'an dernier encore de 62 millions de francs. Les Caisses ont simplement aujourd'hui plus de possibilités qu'autrefois de faire valoir leurs capitaux dans leur circonscription d'activité (reprise de la construction, achat de machines, reconstitution des stocks par l'artisanat et les coopératives). Ensuite de cette évolution, l'Union en général et son Office de revision en particulier ont le devoir de veiller à ce que les Caisses fassent un usage toujours plus judicieux et prudent de leurs capitaux. Certes, on peut, en toute bonne conscience, différer d'avis en ce qui concerne bien des crédits. Mais si l'Union élève ça et là des objections sur l'opportunité de telle ou telle avance ce n'est pas parce que « St-Gall» (remplaçant en l'occurrence «Berne») a des velléités de dictature ou veut s'imiscer outre mesure dans les affaires internes des Caisses ; non, non, les interventions de l'Union sont toujours inspirées par le souci sincère qu'elle se fait de la Caisse elle-même et de son avenir. La période de prospérité est arrivée certainement à son point culminant et certains symptômes d'un renversement de la conjoncture se multiplient. En considération de l'augmentation de 18 à 28,5 millions de francs des crédits de la Caisse centrale aux Caisses affiliées, je me fais un véritable devoir d'exhorter ces dernières à garder le sens de la mesure et des limites des risques supportable lors de la distribution des prêts et crédits.

Les **actifs du bilan** ont subi une certaine interversion par rapport à l'année précédente.

D'une part, les placements hypothécaires de bonne rentabilité ont progressé de 25% à 30% et sont près d'atteindre ainsi le plafond d'un tiers du bilan considéré comme normal et désirable.

D'autre part, le volume du portefeuille des titres et fonds publics s'est réduit de 49% à 36%. Etant donné l'excellente structure des valeurs et des échéances, aucune perte n'est résultée lors des liquidations intervenues.

Le Conseil de surveillance s'est convaincu de l'exacte mise en compte ainsi que de l'existence absolue des créances hypothécaires et des effets publics.

Au **passif du bilan** on relève une nouvelle diminution des avoirs des Caisses affiliées qui se contractent ainsi à 162,7 millions de francs. Les relations entre la Centrale et les Caisses affiliées ont été suivies et normales. Qu'il me soit permis d'intercaler ici une prière à l'adresse de MM. les caissiers. Le contrôle du mouvement d'affaires implique la vérification des « bien-trouvés ». Il s'agit là de documents indispensables de contrôle. Or, quelques Caisses nous les retournent avec insuffisamment de diligence, et il arrive même que nous devons les réclamer deux fois. Il s'agit là d'une question de bon ordre, et les caissiers auront certainement à cœur de retourner à l'avenir le bien-trouvé par un prochain courrier, muni des signatures requises. Je les en remercie d'avance.

Le **compte de profits et pertes** fait ressortir une augmentation des frais généraux. La proportion de ces frais par rapport à la somme du bilan n'a encore jamais été aussi élevée, ce qui résulte partiellement du recul du bilan. Nous avons pour principe de rétribuer équitablement le personnel en exigeant alors de lui un maximum de travail et de prestation. La Caisse centrale met tout en œuvre pour rendre service aux Caisses affiliées et les faire bénéficier de tous les avantages possibles. Cette gestion de service poussée à l'extrême a eu pour conséquence que le bénéfice de 1947 a été inférieur de Fr. 36,000 à celui de 1946. L'excédent de l'exercice nous permet toutefois d'attribuer Fr. 250,000 au fonds de réserve. En ce qui concerne l'alimentation de la réserve, les Caisses locales sont certainement en meilleure posture que la Caisse centrale où, ensuite du développement rapide pendant les années de guerre, la dotation n'a pu être en rapport avec le bilan.

En résumé, je puis déclarer au nom du Conseil de surveillance que la Caisse centrale est à tous égards saine et robuste, que le bilan ne comporte pas de risque et que nous pouvons regarder avec confiance vers l'avenir.

* * *

Je fais cette déclaration en me basant sur le fait que la Caisse centrale est techniquement bien organisée et gérée selon des principes bancaires et commerciaux éprouvés.

J'adresse de vifs remerciements au président et aux membres du Conseil d'administration.

Je remercie tout spécialement le directeur de la Caisse centrale, M. Stadelmann, qui gère les affaires avec une grande clairvoyance et une extrême prudence. J'admire littéralement sa perspicacité, ses toujours sages et prévoyantes dispositions ainsi que l'art avec lequel il résout les grands et les petits problèmes. J'associe à cet hommage de gratitude bien mérité le corps de ses collaborateurs immédiats et employés subalternes.

Ma reconnaissance vivement sentie va également au personnel de l'Office de révision et avant tout au chef, M. le directeur Heuberger. Interprête intègre et disciple ardent de F.G. Raiffeisen et du curé Traber, M. le directeur Heuberger est le gardien vigilant et le véritable continuateur de l'œuvre de nos grands Maîtres.

A Messieurs Stadelmann et Heuberger s'applique admirablement cette forte pensée de Gœthe :

« Aucune bénédiction n'égale le travail, et seul l'homme qui a travaillé sa vie durant peut dire : J'ai vécu ».

* * *

Nous proposons à l'assemblée de voter les **résolutions** suivantes :

1. Le bilan au 31 décembre 1947, ainsi que le compte de profits et pertes de l'exercice 1947 sont adoptés et décharge en est donnée aux organes responsables ;
2. Le bénéfice de Fr. 543,749.91 est à répartir de la manière suivante, conformément aux propositions du Conseil d'administration :
   a) Fr. 280,000.— pour le paiement d'un intérêt de 4 % aux parts sociales,
   b) Fr. 250,000.— versement au fonds de réserve,
   c) Fr. 13,749.91 report à compte nouveau.
3. Des remerciements sont exprimés au Conseil d'administration, aux directeurs, aux fonctionnaires et employés de la Caisse centrale et de l'Office de revision pour leur travail consciencieux et fructueux.

Messieurs et chers Raiffeisenistes,

Nous allons bientôt nous séparer pour regagner nos 850 communautés raiffeisenistes. Nous sommes là, dans la vie quotidienne, en contact avec des milliers et des milliers de nos concitoyens. **Eveillons, développons partout le sens de l'épargne.** Cela m'apparaît comme particulièrement utile, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. On épargne moins, on n'épargne plus, cela notamment dans la jeunesse salariée. C'est là une conséquence d'un train de vie élevé, et aussi, il est vrai, des impôts. Avec un revenu national de 15 milliards de francs, l'épargne nouvelle devrait être plus conséquente. L'argent facilement gagné se dépense avec insouciance. La sensible diminution du pouvoir d'achat de la monnaie d'une part et le gaspillage d'autre part créent un cercle vicieux. L'épargne est un moyen efficace de conjurer l'inflation et de stabiliser la valeur de l'argent. Répétons-le à toute occasion : **épargner c'est gagner, épargner c'est acquérir.** Quiconque épargne sert l'économie du pays. Les possibilités de prêter des Caisses ne dépendent pas simplement de la bonne volonté des dirigeants mais avant tout des moyens à disposition. Et ces moyens, c'est à l'épargne de les fournir. Ceci dit, il convient encore d'ajouter qu'en revanche l'Etat devrait mieux protéger l'épargnant, primer quelque peu son esprit d'économie, au lieu de le décourager par des charges fiscales excessives ou de toute autre façon. Pourquoi n'instituerait-on pas par exemple, parallèlement au salaire minimum d'existence, également la possibilité pour l'homme modeste de se constituer un certain petit capital de prévoyance sur lequel le fisc n'aurait pas de prise ?

Messieurs,

Un point encore ! La vie c'est le passé et c'est l'avenir. Entre les deux se trouve le présent fait de **responsabilités.** Cette responsabilité est immense. Les Caisses Raiffeisen ne peuvent exister et se développer que là où règne la liberté. Le respect de la personnalité, de la dignité humaine est à la base de l'existence et de la durée de tout ici bas. Le citoyen ne peut véritablement agir que là où règne la liberté, et toute action sociale et morale ne se conçoit que sous le signe de la liberté.

Cette pensée nous étreint spécialement ici à Lucerne, non loin du berceau de notre Patrie où nous goûtons les beautés de nos montagnes, de nos vallées, de nos lacs, de la cité et de la campagne. La Suisse centrale, c'est notre histoire et cette histoire nous voulons la continuer dans ses plus saines traditions. Raiffeisenistes, soyons de bons et fidèles Confédérés.

* * *

Les comptes et bilan sont approuvés par acclamation et l'ordre du jour se poursuit. Il appelle le tractandum

Elections statutaires

Le mandat quadriennal du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance est expiré. Conformément aux statuts l'assemblée doit élire à nouveau pour la période administrative 1948-52 :

a) les 7 membres du Conseil d'administration
b) les 5 membres du Conseil de surveillance
c) leurs présidents.

Des membres actuels 4 déclinent une réélection. Ce sont :

1. M. J. Scherrer, (St-Gall)
2. M. Albert Stutz, (Argovie)
3. Jacob Meili (Thurgovie)
4. Jean Dusseiller (Genève).

Les trois premiers se désistent pour raison d'âge et M. Dusseiller ensuite de ses nombreuses fonctions publiques et professionnelles.

Les quatre démissionnaires ont bien mérité de la cause Raiffeisen et, pendant que l'assemblée leur fait une juste ovation en témoignage des précieux et fidèles services rendus à l'Union, deux gracieuses demoiselles en costumes nationaux les couvrent de fleurs, témoignage des sentiments de reconnaissance et des vœux de la communauté raiffeiseniste suisse.

Pour repourvoir les quatre sièges laissés vacants, les organes de l'Union font les propositions suivantes :

a) comme nouveaux membres du Conseil d'administration :

1. M. *Antoine Buchli,* maire, Root (Lucerne) jusqu'ici membre du Conseil de surveillance
2. M. *P. Dickenmann,* député, secrétaire des paysans thurgoviens, Toss, (Thurgovie) président de la Fédération thurgovienne des Caisses Raiffeisen ;
3. M. *P. Schib,* député, président de la Caisse de Möhlin (Argovie) ;

b) et comme nouveaux membres du Conseil de surveillance :

1. M. *Ed. Ramu,* maire, président de la Caisse de Dardagny et vice-président de la Fédération genevoise des Caisse Raiffeisen ;
2. M. *Jos. Staub,* député et syndic, Häggenschwil, président de la Fédération st-galloise des Caisses Raiffeisen.

Tous les autres anciens membres acceptent une réélection.

Aucune autre proposition n'étant faite par l'assemblée, les candidats présentés sont nommés «in globo» et par acclamation.

La composition des organes de l'Union pour la nouvelle période 1948-52 se présente donc comme suit :

Conseil d'administration :

G. Eugster, conseiller national, président, Mörschwil (St-Gall),
A. Puippe, Sierre (Valais),
F. Schneuwly, Heitenried (Fribourg),
A. Rubattel, Villarzel (Vaud),
A. Buchli, Root (Lucerne),
P. Dickenmann, Toss (Thurgovie),
P. Schib, Möhlin (Argovie).

Conseil de surveillance :

A. Müller, conseiller national, président, Olten (Soleure),
A. Montavon, curé, Courroux (Jura bernois),
J. Bloch, Aesch (Bâle-Campagne),
E. Ramu, Dardagny (Genève),
J. Staub, Häggenschwil (St-Gall).

* * *

Les objets statutaires sont ainsi liquidés. Voici alors qu'arrive le moment exceptionnel et tant attendu des congressistes. Une ovation toute spontanée éclate lorsque *M. le Conseiller fédéral Etter* monte à la tribune. L'éminent représentant de la plus haute autorité du pays se présente dans la simplicité qui caractérise le mandataire de notre démocratie intégrale. Et dans un religieux silence, l'auditoire va se pénétrer des profondes paroles dont la traduction d'un sténogramme nous permettra d'en reproduire la pensée aussi fidèlement que possible.

Des échos nous sont parvenus du regret des délégués romands de ce que M. Etter ne se soit pas également exprimé en français. Nous tenons à déclarer à ce sujet que telle était bien l'intention du distingué orateur alors que le président a cru devoir racourcir les débats pour ne pas mettre trop à l'épreuve la patience des délégués à la fin d'une longue séance.

Allocution de M. le Conseiller fédéral Etter

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,
Chers confédérés,

Votre président a eu l'amabilité de m'inviter à participer à votre manifestation de ce jour, dans cette Suisse centrale qui est ma petite patrie. C'est avec empressement que j'ai accepté cette invitation, d'une part pour donner satisfaction à votre président qui est un de mes amis personnels, et d'autre part, pour avoir la joie de prendre contact avec vous. Et, en vérité, c'est une réelle jouissance, une véritable édification que d'assister à vos magnifiques assises. Mais je suis surtout venu à votre congrès pour vous témoigner ma sympathie et vous remercier, vous et votre Union nationale, de l'œuvre que vous accomplissez avec beaucoup de conscience et d'abnégation.

L'esprit de votre œuvre est l'esprit même de la coopération, de l'effort personnel, de l'entr'aide, de la véritable solidarité patriotique et chrétienne.

Vous stimulez la volonté d'économie et d'épargne, que vous mobilisez pour satisfaire aux besoins du crédit rural. Ce faisant vous organisez la résistance économique et spirituelle de la classe rurale et servez utilement le peuple et le pays.

Le prof. Laur, ce vieux mais toujours vigoureux lutteur, a déjà relevé dans son allocution que l'industrialisation croissante de notre pays tend à «urbaniser» notre population. Elle crée également, qu'on le veuille ou non, le danger du concept de la masse, du collectivisme. Cette tendance a besoin d'un contrepoids. Ce contrepoids nous le trouvons dans les campagnes, dans les villages, dans les fermes de notre pays. Le village et la ferme sont les têtes de pont de la liberté. Attaché solidement à la terre helvétique, le paysan aime tout naturellement et profondément sa patrie et constitue la plus sûre sauvegarde de notre existence nationale. Il incarne la constance, les traditions qui dans la ferme se transmettent de générations en générations. Le paysan pense, décide et agit librement. C'est pourquoi, femmes et hommes de mon pays, la classe paysanne a été de tous temps et restera toujours le bastion avancé de la vraie démocratie, de cette démocratie que notre patrie connaît depuis six siècles.

Vous tenez aujourd'hui vos assises à Lucerne, sur les rives de ce lac sacré des Quatre-Cantons dont les eaux déferlent sur la prairie du Rutli, berceau de notre liberté. Et cela, en cette année du **centenaire de notre Etat fédératif**, de la Constitution fédérale. Il me paraît convenir, à cette occasion, que nous méditions à nouveau quelque peu sur la genèse et sur l'esprit de notre Constitution fédérale et nos institutions démocratique. Vous savez tous que des dissensions et de graves tensions ont précédé la Constitution de 1848. Ces tensions résultaient pour une bonne part de certaines faiblesses du traité d'alliance de 1815, faiblesses qui auraient pu avoir des conséquences excessivement graves tant politiquement pour l'indépendance du pays qu'économiquement pour son développement et sa prospérité. Le pacte fédéral de 1815 n'attachait qu'assez faiblement les cantons les uns aux autres. Il n'y avait pas de gouvernement central capable d'agir et de défendre efficacement et de façon permanente les intérêts généraux du pays dans ses rapports avec l'étranger. Chaque canton avait une propre territorialité douanière et économique. Et le pays entier gardait encore le souvenir douloureux de la débâcle de l'ancienne Confédération, provoquée moins par les troupes étrangères que par la discorde qui régnait alors entre les Etats confédérés et par leur impuissance. Certains éléments progressistes réclamaient vivement une concentration des moyens et des forces, une certaine centralisation. Ce mouvement se heurtait à l'opposition des milieux conservateurs, aussi bien protestants que catholiques. Ces éléments conservateurs craignaient que la centralisation préconisée n'affaiblît la souveraineté alors intégrale des cantons et ne provoquât l'oppression des minorités.

Ces deux forces, ces deux courants, avaient certes l'un et l'autre leur raison d'être. D'un côté les forces de la rénovation, du progrès, de l'autre les forces de la permanence, de la tradition.

Les forces rénovatrices, progressistes, étaient nécessaires pour sortir le pays de sa faiblesse, des continuelles luttes intestines qui le désolaient. Et cela n'était possible que par une concentration des moyens et des forces des cantons.

Les forces de la permanence, de la tradition étaient indispensables aussi pour éviter une centralisation excessive, dépassant le but à atteindre.

Malheureusement, ces deux forces se heurtèrent avec une telle âpreté qu'elles allumèrent la guerre civile, le plus terrible fléau qui puisse désoler un pays. Les combats avaient déjà commencé quand l'autorité et le patriotisme d'un médiateur parvint à réconcilier les belligérants. Tous les Confédérés, quelque soit le camp où leurs ancêtres figuraient il y a 100 ans, glorifieront aujourd'hui la noble figure de ce pacificateur, de ce grand confédéré : le général Dufour.

Et c'est alors que le miracle se produisit. Un de ces miracles qui ont marqué maintes fois l'histoire de notre pays. En dépit des circonstances apparemment les plus défavorables qui se puissent imaginer on vit renaître la concorde. La Constitution de 1848 fut une œuvre de réconciliation ; réalisant un juste équilibre entre la centralisation et le fédéralisme, elle fut un chef-d'œuvre de haute politique nationale. Je ne m'arrête pas à des détails, cela va sans dire. Une solution absolument idéale n'était pas possible. Je ne la juge qu'à sa lumière et non à ses ombres. La Constitution de 1848 fut un grand compromis. Mais le compromis n'est-il pas en réalité un élément vital de la démocratie, comme il l'est aussi de la famille ? N'est-ce pas déjà à un compromis de notre histoire, au convenant de Stanz, né de la médiation d'un de nos plus grand confédéré, le saint Nicolas de Flüe, que l'ancienne Confédération a dû un jour son salut ?

La constitution de 1848 peut être définie en deux phrases lapidaires. Pour l'intérieur: paix, ordre et salut public dans la liberté; pour l'extérieur: union et force dans l'unité.

Notre démocratie repose sur trois colonnes maîtresses :
l'autonomie des communes,
la souveraineté des cantons, et enfin
la liberté du citoyen et de l'homme.

Liberté du peuple ! La constitution fédérale suisse est la plus libérale du monde entier. Aucun peuple de l'univers ne dispose de libertés aussi étendues, de droits d'interventions aussi directs et immédiats dans la vie public et de possibilités aussi larges de fixer lui-même le cours de sa destinée que le peuple suisse. Aucune loi ne se promulgue chez nous sans que le peuple ait l'occasion de manifester son opinion. Le peuple nomme ses autorités communales, cantonales et fédérales. Il se prononce librement lors des votations populaires sur les grands problèmes spécifiques et fixe lui-même son droit. Ces larges prérogatives populaires trouvent leur contrepoids dans la prodigieuse stabilité gouvernementale. C'est avec admiration qu'on constate que le gouvernement qui est aujourd'hui à la tête de la Confédération suisse est en somme exactement le même qu'en 1848. Certes, ses membres s'en viennent et s'en vont, mais le Conseil fédéral en lui-même est pour ainsi dire le même qu'il y a cent ans. N'y a-t-il pas là un remarquable état de stabi-

lité que nombre d'Etats peuvent nous envier ?

Autonomie des communes et souveraineté des cantons ! Jamais la constitution fédérale n'a violé le droit qu'ont les communes de s'administrer elles-mêmes. Ce principe d'autonomie des communes est la véritable clé de voûte de notre démocratie suisse ; droit sacré qui permet à chaque citoyen d'exprimer selon sa conscience, librement et ouvertement son opinion et de déterminer comme il l'entend par son vote le cours de la vie publique. Que cela est magnifique ! J'ai éprouvé à nouveau avec émotion ce sentiment lors des votations qui viennent de se dérouler sous mes yeux. Quel spectacle magnifique offrait votre grande assemblée lorsque vous avez manifesté votre opinion et votre volonté et que les mains par centaines se sont levées comme pour un solennel serment, prononcé par des hommes libres, responsables, selon leur conscience.

Souveraineté des cantons ! Cette souveraineté permet au peuple suisse, en dépit de ses quatre langues et de ses confessions différentes, de vivre dans la paix et l'harmonie. Cette souveraineté donne à chaque canton la possibilité d'avoir une vie publique et culturelle qui lui est propre, conforme à ses traditions, à son génie, à ses mœurs, en un mot de vivre sa vie, selon l'âme de son peuple.

Liberté du citoyen et de l'homme ! Les droits de l'homme sont garantis par la constitution. La liberté de l'individu est l'essence même de notre démocratie ; elle est ancrée dans la Constitution fédérale, ancrée dans toutes nos institutions. Respect sacré des droits de la dignité humaine ! Existe-t-il, je vous le demande, quelque chose de plus beau par exemple que ce droit de parler sa langue maternelle. Jamais l'histoire de notre pays n'a connu de cas d'oppression des minorités linguistiques. En réalité, il n'y a pas chez nous de minorité linguistiques; nous ne connaissons que la notion de l'égalité des langues, le droit pour chacun de parler son propre idiome. Notre droit public, toute notre organisation publique est fondé sur le principe humanitaire de l'Etat, en opposition au principe en vogue aujourd'hui dans maints Etats de l'étatisation de l'homme.

Mais, chers confédérés, ayons bien conscience que toutes ces libertés : liberté du peuple, autonomie des communes, souveraineté des cantons, liberté du citoyen et de l'homme ne se conçoivent et ne subsisteront que si nous défendons l'indépendance du pays. La liberté dans la démocratie est fonction de l'indépendance du pays. Notre politique extérieure est fondée sur le principe de la neutralité. Depuis les jours de Marignan, ce principe de neutralité est profondément ancré dans l'âme de notre peuple et nous le maintiendrons comme principe directeur de notre politique internationale. Nous devons à la protection divine et à ce principe de neutralité d'avoir été préservés du fléau de la guerre au cours des deux dernières conflagrations mondiales. Nous devons ce salut à la neutralité, oui, mais seulement parce que cette neutralité était armée, parce qu'on savait que le peuple suisse était fermement décidé à défendre ses libertés et l'indépendance du pays les armes à la main, contre tout agresseur. Confédérés ! Aujourd'hui encore nous devons rester prêts, toujours résolus à couvrir nos frontières pour défendre notre indépendance. Pour cela nous devons rester bien armés, bien équipés, unis et forts devant tout danger, d'où qu'il vienne.

Je termine. Défendre notre terre de liberté, défendre les droits du peuple et du citoyen, la liberté humaine, l'indépendance du pays, restera pour nous un devoir sacré. Nous défendrons nos libertés contre les ennemis du dehors ; nous les défendrons aussi contre ceux du dedans, contre toute idéologie anti-suisse, contre toute tendance ou mouvement révolutionnaire qui voudrait doter notre pays d'une nouvelle démocratie, derrière laquelle se cache la dictature, le totalitarisme, le collectivisme. Nous veillerons à ce que règnent et s'affirment toujours le véritable esprit suisse, la libre et vraie démocratie. Nous le ferons en nous plaçant sous la protection de Dieu le Tout-puissant, dont le nom figure à l'entête de notre Constitution fédérale.

Un tonnerre d'applaudissements prolongés appuient les fortes paroles de l'éminent orateur, cependant que M. le président Eugster traduit à M. le Conseiller fédéral Etter les sentiments de profond respect et de gratitude des Raiffeisenistes suisses et que deux alertes et souriantes Suissesses en costumes du pays lui présentent une magnifique corbeille de fleurs aux couleurs fédérales. Conscients de la valeur de ce contact entre citoyen et haute autorité de la Confédération, les Raiffeisenistes resteront fidèles à leur idéal chrétien et poursuivront leur œuvre constructive pour le peuple et pour la Patrie.

Et tandis qu'une ombre mystérieuse envahit la salle, un jeu de lumières irradie notre emblème national: moment de solennité émouvante. Spontanément debout, toute l'assistance a les yeux fixés sur la croix blanche alors que de toutes les poitrines s'échappent les strophes de l'hymne national, digne point final à cette imposante assemblée :

O notre mère,
De nous soit fière !

Et cette masse de délégués va se disloquer lentement, emportant le sentiment de la plus franche intimité, de la plus belle unité de pensée, de volonté pour la même et noble cause. Qu'il était émotionnant, encourageant, le spectacle de l'unité des cœurs et des esprits exprimée lors des votations par des milliers de mains levées proclamant leur approbation pleine et entière de la politique économique et sociale réalisée par les chefs de file dans la ligne des Raiffeisen et des Traber.

* * *

Et vogue le bateau !

A midi précis, les participants ont rallié leurs hôtels respectifs pour y prendre le lunch réparateur excellemment servi. On savoure également la joie de se retrouver par régions et de vivre quelques instants de franche amitié. Les chants du terroir fusent de toutes parts..

Mais les instants sont comptés. Le programme réserve encore une partie d'agrément, la traditionnelle croisière sur le lac. Les trois plus grands bateaux de la flotte du lac des Quatre-Cantons sont ancrés au port. Les congressistes romands s'embarquent sur le *Schiller*. Escorcé de l'*Helvétia* et du *Guillaume Tell,* le navire vogue deux heures durant et sans escales sur les eaux limpides et bleues, présentant aux yeux étonnés et ravis les plus beaux sites de la Suisse centrale, témoins des premiers pas de notre chère Patrie.

Minutes trop tôt passées ! Les bateaux abordent au débarcadère et l'on met pied à terre. La foule se disperse pour occuper le train spécial qui prend aussitôt le départ.

Et le rideau tombe sur ce 45me Congrès Raiffeiseniste suisse. Il aura été pour tous un lumneux relais et la promesse de la poursuite de notre œuvre de solidarité selon les exigences et pour le bien de la communauté nationale.

Fx.

Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen

Le dynamisme du mouvement Raiffeisen s'affirme en terre vaudoise : affermissement des positions acquises et activité de fondations dans les régions où le sens du crédit rural était encore peu connu. C'est dans cet esprit que s'est tenue, à Lausanne, le samedi après-midi 3 avril, au Restaurant du Théâtre, l'assemblée générale ordinaire de la Fédération, sous l'experte direction de *M. F. Maillard,* (Corsier), président.

120 délégués représentant 55 Caisses y portaient présence. Dans son message de bienvenue, M. Maillard salue l'assistance et spécialement les invités de marque, M. Porchet, ancien conseiller d'Etat et président de l'Union suisse des paysans et M. Henri Blanc, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture ainsi que les délégués de l'Union de St-Gall, MM. Serex, vice-directeur et Froidevaux, reviseur. Il donne connaissance des lettres d'excuses d'amis raiffeisenistes, M. Paul Chaudet, conseiller d'Etat, M. Chavan, directeur de l'Ecole d'agriculture de Marcelin. Heureux de constater l'agrandissement de la famille, M. Maillard accueille avec un salut cordial les représentants des nouvelles sections de Fey et de Rougemont fondées en 1947 et souhaite la bienvenue aux Caisses tout récemment constituées de Champagne, de Bonvillars et à la cadet-

te, celle d'Etoy, vieille de 48 heures.

On complète le bureau par la désignation de MM. *Jules Fontannaz* (Bettens) et *Louis Ruchonnet* (Rivaz) comme scrutateurs. Par la lecture d'un procès-verbal vivant et précis, *M. Philippe Viallon* (Ballens) secrétaire, fait passer le film de l'assemblée du 12 avril 1947.

M. Maillard présente ensuite son rapport présidentiel d'une tenue parfaite, tant par la forme que par le fond. Il adresse tout d'abord un dernier hommage au regretté Auguste Golay, président d'honneur de la Fédération et ancien membre du Conseil d'administration de l'Union centrale et qui fut, pendant 40 ans, caissier de la Caisse de Molondin. Il fait revivre la figure de ce pionnier vaudois, relève ses mérites. Il cite des textes qui reflètent admirablement l'état d'âme et de foi du grand raiffeiseniste.

M. Maillard passe ensuite en revue la vie raiffeiseniste en terre vaudoise pendant l'année écoulée; jubilé des Caisses, Congrès de Montreux, élection au Conseil fédéral du raiffeiseniste vaudois, M. Rodolphe Rubattel, succès marquant dans la décision du Conseil d'Etat relative au placement des fonds pupillaires dans les Caisses Raiffeisen, relations avec la Chambre vaudoise d'agriculture, situation des Caisses face au problème de la liquidité et de l'épargne. Puis il proclame les réjouissants résultats enregistrés par l'ensemble des 59 Caisses de la Fédération : la somme totale des bilans se chiffre par 44,3 millions en augmentation de 1,8 million. Les 26,6 millions d'épargne se répartissent sur 15,650 carnets. Les 59 Caisses avec leurs 4980 membres ont brassé des affaires pour près de cent millions de francs. Les bénéfices réalisés de Fr. 176,639.— portent le total des réserves à Fr. 1,972,017.—.

Le président relève ensuite tout spécialement l'importance de la revision telle que l'effectue l'Union suisse. Elle est la garantie de sécurité pour les Caisses. Il est de toute nécessité que les rapports entre organes dirigeants soient ceux de loyaux collaborateurs. Et M. Maillard de conclure en faisant appel à la fidélité aux grands principes qui sont à la base de nos institutions, principes éprouvés desquels on ne saurait s'écarter sans compromettre les résultats de la belle œuvre de charité et de collaboration fraternelle que nous a laissée le grand philanthrope F.G. Raiffeisen et dont nos pionniers suisses ont répandu la semence.

La caisse interne de la Fédération est en bonne posture. C'est ce que fait ressortir le caissier, M. Viallon, dans la présentation des comptes de 1947 soldant par un actif de Fr. 4,086.—. Le rapport de la Commission de contrôle signé par les représentants des Caisses de Yens et de Ballens et présenté par *M. Coeytaux,* conclut par des propositions d'adoption qui sont confirmées à l'unanimité. Les Caisses de Montricher et d'Apples sont appelées à fonctionner comme sections vérificatrices pour l'année en cours. La cotisation annuelle sera perçue sur les mêmes bases que précédemment, cependant que le Comité mettra à l'étude un projet pour la simplification du calcul des quotes-parts.

La parole est ensuite donnée au représentant de l'Union suisse, *M. H. Serex,* vice-directeur. Son brillant exposé est écouté dans un religieux silence. Après avoir apporté le message des organes centraux, leurs félicitations et leurs remerciements au Comité de la Fédération et aux dirigeants des Caisses, l'orateur fait un tour d'horizon et établit le bilan moral des Caisses vaudoises conjointement avec celui des 855 C.R. suisses. En adoptant toutes, ce printemps, les statuts-types fixés par le Congrès suisse de Montreux, les Caisses ont témoigné de leur volonté de rester fidèles à l'idéal d'économie et de vie chrétienne qui fut celui des Raiffeisen, Traber et Rochat.

M. Serex examine ensuite quelques aspects de la situation économique en mettant l'accent sur les problèmes que pose pour les établissements de crédit en général et les C.R. en particulier, l'évolution actuelle du marché de l'argent. Il trace les perspectives raiffeisenistes de l'heure et met en relief la forte mise à contribution des réserves de liquidité, ses répercussions sur les conditions d'intérêts et les possibilités de crédit. Avec prudence et sagesse, les C.R. doivent suivre cette évolution et s'y adapter. Une attention accrue doit être vouée au maintien constant d'une saine et forte liquidité, seul moyen efficace à la conservation de la vie propre des Caisses et à l'accomplissement des tâches pour lesquelles elles ont été créées.

Si les disponibilités diminuent, souligne M. Serex en terminant, l'état de la liquidité accuse toutefois des différences considérable tant au point de vue régional que de celui de la sphère d'activité des établissements. On constate en effet que les capitaux se concentrent toujours plus sur quelques places financières. L'économie centralisatrice et étatiste nuit à une équitable répartition des capitaux dans le pays ; elle est tout particulièrement préjudiciable à l'économie rurale. Les organisations Raiffeisen lutteront contre ce courant centralisateur en donnant à la population rurale la maîtrise de son épargne et de son crédit. Elles déclancheront un vaste mouvement de solidarité et d'entr'aide rurales sous la devise : « L'argent de la campagne à la campagne, l'argent du village au village ». Elles résisteront aussi efficacement à cette concentration financière en soutenant et en favorisant les petites unités économiques, les entreprises à responsabilité personnelle, facilement contrôlables, en pratiquant une politique qui tend à maintenir une Suisse économique fédéraliste comme elle l'est politiquement. C'est par l'action des petits groupements coopératifs nés de l'initiative privée, épris du sens de la liberté et de la responsabilité que notre pays est parvenu à se maintenir, à rester lui-même. Cet antique esprit, ces constantes historiques doivent subsister, agir toujours plus fortement, se perpétuer dans les Caisses Raiffeisen.

M. H. Blanc, apporte le salut de la Chambre vaudoise d'agriculture et s'attache à quelques problèmes agraires. Il souligne la mission de la Chambre vaudoise dans la coordination des efforts de coopération et dans l'élémination des éléments dissolvants. Relevant les bienfaits des C.R., plus particulièrement en cette période de perte de liquidité, il entrevoit la création d'un tel institut financier dans les localités qui n'en sont pas encore dotées. Il parle de droit foncier en gestation, de la loi sur le désendettement et en appelle à la sagesse des administrateurs dans l'estimation de la valeur vénale des immeubles en vue de la limitation des crédits.

Et dans une manifestation toute de simplicité, M. Maillard, président, remet le portefeuille traditionnel aux dirigeants ayant accompli 25 ans d'activité au sein des Conseils. Ce sont :

M. Louis Battard, (Molondin),
M. Emile Chappuis, (Le Brassus),
M. Louis Ferrot, (Donneloye),
M. Paul Gaillard, (Valeyres),
M. Henri Raymond, (La Sarraz).

Ce dernier traduit l'émotion de ses collègues et leurs sentiments de reconnaissance envers la Fédération et le mouvement Raiffeisen auquel ils continueront à vouer toutes leurs forces.

Puis la discussion générale s'anime, objective et constructive toujours. Elle reflète l'unique souci du bien commun et du perfectionnement de la gestion des Caisses. Et c'est après trois heures laborieuses toutes pénétrées du souffle Raiffeisen, que M. Maillard, président, peut clôre cette fructueuse assemblée.

Fx.

Ce numéro est composé de 20 pages. Il paraît comme numéro double de mai juin.

Le prochain numéro paraîtra au début de juillet.

A la Fédération jurassienne des Caisses raiffeisen

L'assemblée générale annuelle du 25 avril 1948 dans le village hospitalier de Courrendlin ne l'a pas cédé à ses devancières et reste une des plus belles, des plus cordiales, des plus encourageantes. Elle s'est tenue sous le signe de la double extension du mouvement Raiffeisen en terre jurassienne, extension en importance et en nombre des Caisses.

166 délégués — chiffre record — occupaient dès 14 heures la grande salle de la Maison des Oeuvres, sous le regard protecteur de saint Nicolas de Flue dont le tableau fait toile de fond.

Pour cause de deuil, le président de la Fédération, *M. Léon Membrez,* directeur à Loveresse, avait dû, au dernier moment, transmettre ses pouvoirs au vice-président et l'assemblée émue lui adresse, par télégramme, ses sentiments de sympathie et de profonds regrets. Comme il avait tout méticuleusement prévu et réglé, il fut aisé à *M. l'abbé Montavon,* de Courroux, de diriger les débats.

Après le salut d'usage du vice-président et les souhaits de bienvenue de *M. Cortat,* président de la Caisse locale, l'assemblée passe rapidement à l'ordre du jour.

Par la lecture du procès-verbal, le secrétaire, *M. l'abbé Cordelier* (Courtételle), fait un lumineux rappel de l'assemblée de 1947 à Alle. Puis le bureau est complété par la nomination de deux scrutateurs, *MM. Victor Chavannes* (Cœuve) et *Paul Gigon* (Fontenais).

La caisse interne de la Fédération est en bonne posture, c'est ce que fait ressortir l'exposé des comptes du trésorier, *M. Fähndrich* (Courrendlin), et le rapport de la Commission de contrôle (La Ferrière et Les Bois). La fortune totale se monte à Fr. 4,462.—. La cotisation annuelle sera perçue sur la même base que précédemment.

L'auditoire attend chaque année avec un intérêt renouvelé le rapport présidentiel qui représente une étude fouillée de la situation économique et sociale actuelle et de la mission qui incombe à nos Caisses de crédit rural. M. Membrez s'est acquis une fois de plus la reconnaissance de l'assemblée.

M. le président se plaît tout d'abord à proclamer les constants et considérables progrés réalisés en 1947 par l'ensemble des Caisses. Les 56 Caisses jurassiennes groupent 3600 sociétaires. 4 nouvelles sections ont été constituées : ce sont celles de Soyhières, de Pleigne, de Courgenay et de Boncourt, auxquelles s'ajoute la cadette de Renan qui date de 1948. Les 10,000 déposants ont réalisés un volume d'épargne de 14,7 millions de francs. La somme globale des bilans ascende à 19,3 millions, en augmentation de 2,5 millions, soit de 15 % sur l'année précédente. Le mouvement d'affaires se chiffre par 34,6 millions. Le bénéfice total de Fr. 88,800.— a été entièrement attribué aux réserves qui atteignent Fr. 451,500.—. Les disponibilités et le crédit de l'Union ont été fortement mis à contribution par l'octroi de crédits de construction, rénovations de bâtiments, modernisations d'entreprises agricoles. En ce sens, les C.R. jurassiennes sont admirablement équipées pour remplir leur mission dans la communauté rurale autonome.

Après s'être étendu sur la situation de l'agriculture et de l'artisanat, sur les conditions du travail de la terre, sur le marché de l'argent et le rôle des Caisses dans le maintien du sens de l'économie au sein de nos populations villageoises, M. Membrez termine son tour d'horizon en émettant le vœu que la législation agricole en préparation et spécialement le droit foncier qui est en gestation veillent aux intérêts de la petite propriété, qu'il ne soit pas porté atteinte à la liberté du paysan, mais que sa personnalité, son sentiment des responsabilités et son esprit d'initiative soient respectés. Souhaitant enfin que l'édifice érigé en commun par les Raiffeisenistes jurassiens soit digne de leurs efforts et de leurs aspirations, il conclut :

Fort de leur passé glorieux, riches des expériences acquises plus spécialement encore durant les périodes troublées et difficiles, confiants dans l'avenir, les Raiffenistes jurassiens ne failliront pas à leur tâche si noble et si généreuse. Ils resteront les Raiffeisenistes convaincus et actifs comme ils sont des patriotes ardents et enthousiastes. Vigies sans peur et sans reproche, ils veilleront, avec l'aide de Dieu, à ce que toujours fleurissent avec plus d'éclat la Justice, la Solidarité et la Paix dans cette petite demeure jurassienne comme dans notre si belle Maison suisse.

Le représentant de l'Union suisse, *M. Géo Froidevaux,* reviseur, apporte le message cordial et les félicitatons des organes dirigeants de St-Gall. Il tire de précieux enseignements de l'évolution des chiffres de la statistique et des considérations de revision, mais s'attarde surtout à établir le bilan moral des Caisses du Jura, conjointement avec celui des 865 C.R. suisses. L'orateur examine ensuite quelques aspects de la situation économique et fixe les perspectives d'action des Caisses de crédit mutuel face à l'évolution financière actuelle. Notre population jurassienne, éprise du sens de la liberté et de la responsabilité, possède dans les C.R. un admirable et efficace moyen de conserver sa vie propre, son existence indépendante. Cet exposé, écouté avec une attention croissante, a fait une forte impression sur les délégués qui apprécient toujours plus les directives judicieuses et l'appui précieux de leur Centrale Raiffeisen.

Le Comité de la Fédération, son président en tête, méritait une marque de gratitude pour la vigilance et l'habileté avec lesquelles il veille aux intérêts du mouvement. C'est ce qui lui fut fait et dit lorsque, par acclamation, l'assemblée confirma son mandat pour une nouvelle période de 4 ans.

Ne voulant pas rompre avec la tradition, la Fédération offre une modeste collation aux participants qui se donnent rendez-vous au «Cheval Blanc». Après l'esprit, le corps, mais il y en a aussi pour le cœur. En effet, le chœur mixte «Ste Cécile» et la fanfare «L'Amicale» aux uniformes battant neufs donnent un air de fête. Par leurs productions artistiques fort goûtées, ces deux sociétés bien en forme remportèrent un légitime succès. Leur geste délicat a été apprécié. Qu'elles en soient encore remerciées !

Dans une manifestation toute de simplicité, mais aux applaudissements de l'assistance, M. l'abbé Montavon qui préside encore avec doigté et compétence cette partie récréative, remet le portefeuille traditionnel aux dirigeants ayant accompli 25 ans d'activité au sein des Conseils de leur Caisse. Ils sont tous les trois de Bourrignon : MM. *Koller Joseph,* maire, *Frund Paul,* caissier et *Berberat Georges.* Honneur à ces vigilants vétérans. s

Et *M. le doyen Bourquard,* président du Conseil de surveillance de la Caisse locale sait tirer les conclusions d'une si fructueuse assemblée. Il a des mérites pour le faire, lui qui fut avec M. l'abbé Montavon de Courroux, un des pionniers du crédit rural à ses débuts et qui sut « amener tant d'eau au moulin Raiffeisen ». Dans une péroraison de haute portée sociale et morale, M. le doyen proclame que si l'argent divise le monde et dessèche les sentiments là où il n'y a pas l'esprit chrétien, ce même argent, dans l'esprit Raiffeisen, amène la paix, rapproche les cœurs et entretient la vraie fraternité chrétienne : faire toujours plus de bien et toujours mieux.

La discussion s'anime dans un contact qui met en relief le bon sens et l'esprit pratique de nos populations rurales. A l'heure du départ, les Raiffeisenistes jurassiens emportent un enthousiasme revivifié pour leur idéal dont l'activité pratique s'exprime par la diffusion de l'esprit d'épargne et par l'obtention d'un crédit moderne, social et populaire, fondé avant tout sur l'initiative personnelle et au service exclusif d'une économie saine et progressiste. Fx.

Les assemblées jubilaires

BAGNES (Valais).

La Caisse Raiffeisen de Bagnes a tenu le dimanche 25 avril sa 25me assemblée générale ordinaire. Les autorités locales, l'Union suisse, la Fédération cantonale et les Caisses du voisinage y avaient été spécialement invitées ; il y eut cortège dans le village au son de la fanfare avec le concours de la population de cette commune qui compte 4000 âmes, avec un territoire plus étendu que le canton de Zoug.

Deux motifs avaient engagé les dirigeants à donner cette fois-ci une ampleur particulière à cette manifestation.

On a voulu tout d'abord marquer d'une pierre blanche la clôture du premier quart de siècle de fructueuse activité, en rendant un public hommage de reconnaissance aux vaillants pionniers de la première heure ainsi qu'aux membres des organes dirigeants pour la grande œuvre qu'ils ont accomplie avec amour et abnégation. MM. le préfet Troillet, président, Angelin Besse, caissier, Ed. Corthay, et Alfred Bruchez, membres du comité, qui tous sont depuis 25 ans sur la brèche, méritaient d'être cités spécialement à l'ordre du jour.

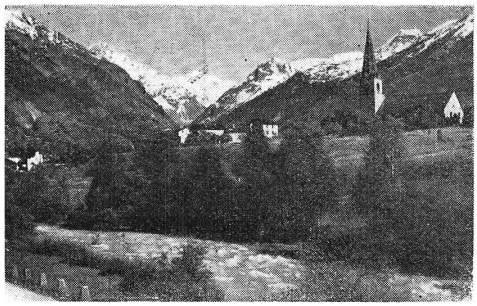

Cette manifestation devait ensuite fournir l'occasion de fêter en commun les remarquables résultats obtenus par cette institution d'entr'aide et d'autofinancement de la vallée, grâce à la collaboration étroite et intelligente qui s'est continuellement manifestée entre les sociétaires et les autorités locales, entre la Caisse et l'Union suisse, entre les épargnants et les emprunteurs. Fondée avec 27 sociétaires seulement, la Caisse de Bagnes en compte aujourd'hui 236 qui étaient presque tous présents. La journée débuta par un office divin qui fournit l'occasion au curé de la paroisse, M. l'abbé Ducrest, d'exalter dans sa prédication la vertu de l'épargne, le père de famille consciencieux qui prend soin financièrement et spirituellement des siens et qui, animé de l'amour chrétien du prochain, œuvre dans le même esprit dans la Caisse Raiffeisen comme membre de la grande famille villageoise.

Les comptes annuels publiés fournissent d'intéressantes données sur le développement de la Caisse. Dans un rapport annuel excellemment présenté, le caissier, M. Besse, sut mettre en relief l'importance des services économiques et sociaux rendus par l'institution dont le bilan se monte aujourd'hui à Fr. 650,000.—, avec Fr. 40,000.— de réserve. M. le préfet Troillet, aujourd'hui démissionnaire après 25 ans de présidence, exprima les joies et les satisfactions qu'il a éprouvées à diriger l'institution ; il souligna spécialement la nécessité de la solidarité communale et du travail coopératif. Son successeur, M. le Dr Besse, inaugura ses fonctions par une allocution dans laquelle il rendit hommage à son prédécesseur et exalta en termes vibrants les principes raiffeisenistes qui sont aujourd'hui plus actuels que jamais. M. le chanoine Roduit, président du Conseil de surveillance et estimé membre de la Fédération cantonale, présenta les nouveaux statuts qui renforcent heureusement la base chrétienne de notre mouvement. M. A. Puippe, président de la Fédération du Valais romand apporta ensuite ses sincères félicitations à la Caisse, dont il a présidé à la naissance il y a 25 ans, comme conférencier et comme pionnier. Puis, tour à tour, M. Jaquod, secrétaire de la Fédération du Bas-Valais, M. Jos. Farquet, au nom de la Caisse voisine de Vollèges, M. Baillefard président de la commune, et M. Gard, juge instructeur, transmirent à l'heureuse jubilaire leurs félicitations et leurs vœux. Enfin, M. Bücheler, reviseur, congratula la Caisse au nom de l'Union Raiffeisen suisse et lui transmit officiellement le diplôme pour 25 ans de sociétariat fidèle et pour services rendus à la cause raiffeiseniste suisse.

Cette belle et digne fête a mis admirablement en évidence la place importante que la Caisse occupe déjà dans la vie économique et sociale de la vallée. Elle laissera certainement un durable souvenir en encourageant chacun à serrer toujours plus les rangs autour de leur institution d'entr'aide, lui permettant ainsi d'affirmer toujours plus et toujours mieux sa capacité d'action bienfaisante. -ch-

PAILLY (Vaud)

En 1907, quelques citoyens clairvoyants de la commune pressentaient les bienfaits que pourrait répandre parmi la classe agricole une Caisse autonome et locale de crédit rural. Instruits par un chef du Département de l'agriculture du canton, M. Gilliéron-Duboux, ils constituaient une Caisse rurale. On pensait à l'époque que la nouvelle institution pourrait se suffire à elle-même. Elle vola de ses propres ailes pendant une quinzaine d'années. Mais constatant la lenteur des progrès et en butte aux difficultés inhérentes à l'administration d'un établissement isolé, les dirigeants en appelèrent à l'appui de l'Union suisse, ils transformèrent leur institution en Caisse Raiffeisen affiliée surtout à l'effet d'augmenter leurs possibilités d'action au sein de la population qui sollicitait de plus larges services. C'était en 1923. Ce sont ces deux événements, le 40e anniversaire de la fondation de la Caisse et le 25e de son affiliation que les Raiffeisenistes de Pailly célébraient dans la plus grande simplicité, le vendredi 2 avril, à l'occasion de la 40e assemblée générale ordinaire.

La réunion avait lieu à 20 heures, dans la grande salle du Restaurant communal. Les deux Conseils au complet, parmi lesquels M. le syndic Gonet et plusieurs notabilités de la commune, entouraient le délégué de l'Union suisse, M. Froidevaux, reviseur. Pour l'occasion, la partie administrative est réduite aux tractanda statutaires rondement menés : procès-verbal rapports d'activité et de contrôle, adoption des comptes et bilan, revision légale des statuts.

Et pendant la distribution des intérêts des parts sociales, les tables se garnissent de tas de brioches qu'on arrosera d'un bon vin du pays. Du coup, c'est l'ambiance de fête.

M. le président Péclard ouvre la partie commémorative. Il a des paroles aimables pour toute l'assistance et n'oublie pas l'hommage aux décédés. La tâche de présenter l'exposé historique incombe au dévoué caissier toujours sur la brèche. M. Agénor Ménétrey. Il cite les noms des 13 fondateurs dont l'un, M. Courvoisier, est

PAILLY

La rue principale avec le local de la Caisse

encore présent. Il donne connaissance des procès-verbaux de fondation et rappelle les railleries que supportèrent les pionniers qu'on taxait de socialistes agraires. Il fait état des difficultés qui poussèrent la barque de l'institution livrée à elle-même vers le port accueillant de l'Union suisse. Chiffres en mains, M. Ménétrey fais ressortir les progrès réalisés depuis cette heureuse époque et se félicite de la clairvoyance de ceux qui décidèrent l'affiliation à la Centrale de St-Gall. Et l'orateur de dire encore toute la reconnaissance des Raiffeisenistes de Pailly envers l'Union suisse de qui la Caisse n'a obtenu que des services. Puis il met en relief la stabilité des Conseils en félicitant tout spécialement M. Barrard pour ses 25 ans d'activité à la tête du Conseil de surveillance.

L'Union est aussi de la fête. M. Froidevaux, reviseur, transmet le message et les félicitations des organes centraux à la Caisse jubilaire et apporte la bonne nouvelle Raiffeisen. Revenant aux éléments qui constituent l'autonomie du village, autonomie embrassant tous les domaines de la vie rurale, il démontre que la Caisse Raiffeisen qui procure l'équipement financier à la communauté est l'anneau capital de cette chaîne des organisations coopératives. Ayant précisé la mission de la Caisse dans le secteur particulier de l'épargne et du crédit, il relève les résultats enregistrés à Pailly, s'associe au témoignage de gratitude rendu aux vétérans de la première heure, rend hommage à M. Courvoiser qui incarne 40 ans de vie raiffeiseniste, congratule encore dirigeants et sociétaires et marque l'heureux événement par la remise à la Caisse du diplôme jubilaire que l'Union réserve à ses loyaux collaborateurs.

Mais tout à coup, un chœur d'hommes s'improvise. Sous l'habile baguette de l'instituteur, on chante le printemps revenu, le pays romand et le bon vin vaudois. Et tout en regagnant son foyer, chacun emporte un enthousiasme renouvelé pour la cause Raiffeisen transmis par l'ardeur communicative des pionniers de l'heure.

Fx.

Nouvelles des Caisses affiliées

BOTTENS (Vaud)

Il y a 18 ans que notre Caisse déploie sa féconde activité dans notre commune.

Réunis le 10 mars dernier, nos raiffeisenistes ont entendu le rapport du Comité de direction par l'organe de son président, M. Paul Nicod. Rapport fouillé, complet et objectif.

Nos sociétaires sont au nombre de 65 et le bilan atteint Fr. 674,000.— y compris Fr. 25,237.— de réserve. Epargne et obligations poursuivent leur marche ascensionnelle. La péroraison du rapport présidentiel amena des regrets : M. Nicod en fit son chant du cygne. Il va nous quitter pour des raisons d'âge, et ses facultés baissent malgré l'entrain et l'humeur souriante de ce jeune vieillard de 78 ans. On insiste inutilement pour prolonger son mandat, sa décision est irrévocable et ... on s'incline.

Le caissier H. Jorand commente les comptes et remercie les comités pour leur appui précieux et désintéressé, tandis que M. l'abbé H. Marthe du Comité de surveillance fait un magnifique rapport sur l'activité de la Caisse dès sa naissance en 1930. Il fait ressortir clairement les étapes de notre banque ; c'est le mathématicien, le technicien qui parle. On suit avec facilité les données statistiques de notre institution. Un homme en a été pour beaucoup dans le succès de l'entreprise, le président **Paul Nicod,** homme chrétien, franc, loyal et intègre.

M. Auguste Jaton- vice-président du Conseil de direction et M. Aimé Meylan, président du Comité de surveillance, parlent dans le même sens en exprimant leurs regrets, puis on remet au jubilaire un souvenir tangible accompagné de l'honorariat.

Les comptes et les nouveaux statuts sont adoptés et on passe aux élections.

M. Alfred Nicod, fils de l'ancien président, est élu à l'unanimité président du Conseil de direction. MM. Edouard Pilet, député et M. Placide Panchaud, président de la société de laiterie, sont élus membres de ce même conseil.

Après le paiement de l'intérêt de la part sociale, une partie récréative accompagnée de la «verrée» traditionnelle termine joyeusement la soirée. J.

COUVET (Neuchâtel)

A la suite de deux renvois dus à des circonstances indépendantes de sa volonté, notre Caisse de crédit mutuel a tenu sa quatrième assemblée générale vendredi 9 avril 1948 au Buffet de la Gare. Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel des Comités.

Des rapports présentés par le président du Conseil de Surveillance, par le président du Comité de direction et par le caissier, il ressort que l'établissement continue sa marche ascendante.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité. Ils font ressortir qu'un bénéfice net de Fr. 3,823.45 a été réalisé en 1947, qui, ajouté aux réserves précédentes, représente un fonds de réserve de Fr. 4,906.80.

L'épargne est en net progrès et s'étend dans toutes les couches de la population. Le nombre des livrets a passé de 77 au 1er janvier à 114 en fin d'exercice.

Le roulement d'affaires s'est élevé à Fr. 813,434.— et le bilan à Fr. 464,156.—. Signalons que pour la première fois, la Caisse a émis des obligations. Un montant de Fr. 117,000.— était placé chez nous, sous cette forme, à fin décembre.

Le caissier se plaît à relever la discipline des débiteurs qui ont payé ponctuellement leurs intérêts et leurs amortissements.

Les deux Comités sont réélus en bloc, avec M. Armand Bourquin comme président du Conseil de surveillance et M. Roger Crétinier comme président du Comité de direction. L'assemblée a également réélu le caissier en la personne de M. Max Camélique. C.

LA COTIERE (Neuchâtel)

L'assemblée annuelle générale statutaire a eu lieu le 11 mars. Du rapport détaillé présenté par le caissier, nous extrayons ce qui suit :

Le bilan se monte à Fr. 179,402.—. Le mouvement des fonds atteint Fr. 308,072.—. Les dépôts des créanciers sont en augmentation de Fr. 32,000.— et ascendent à Fr. 153,000.— (épargne : Fr. 130,000.—, obligations : Fr. 23,000.—). Les comptes courants accusent un solde de Fr. 17,738.—. Quant à l'actif, il comprend des prêts hypothécaires en premier rang pour Fr. 121,643.—, un placement de Fr. 20,000.— à l'Union suisse, Fr. 26,000.— à vue comme réserve de liquidité ainsi que quelques petits prêts à terme. Le boni d'exercice versé intégralement au fonds de réserves se monte à Fr. 647.— et le montant des réserves à fin 1947 totalise Fr. 2,560.80.

Après avoir constaté la bonne marche de notre caisse et son utilité pour nos 4 petits villages, le Conseil de surveillance propose à l'assemblée l'adoption des comptes avec remerciements aux dirigeants, ce qui est ratifié à l'unanimité. M.

LES PONTS-DE-MARTEL (Neuchâtel)

Les membres de notre Caisse se sont réunis le 24 février pour leur 11e assemblée annuelle sous la présidence de M. Jean Zmoos.

Le rapport du Comité de direction présenté par son président fait en premier un tour d'horizon général, relevant le bonheur que nous avons d'appartenir à la Suisse, pays neutre et indépendant, dont nous sommes fiers d'être les enfants. Puis il résume ce que fut l'année écoulée, pour notre région.

Il passe ensuite aux questions spécifiques de la Caisse à savoir son travail de petite banque locale. En ce qui concerne le marché de l'argent, la liquidité baisse en Suisse, les taux ont tendance à monter ce qui favorisera les épargnants et les encouragera certainement. L'activité de la Caisse fut heureuse, elle enregistra des progrès satisfaisants dans tous les domaines. L'effectif des membres en 1947 a passé de 81 à 95. Le bilan accuse une nouvelle augmentation de plus de Fr. 100,000.— sur l'exercice précédent. Il atteint Fr. 926,650.—. L'épargne, elle, a augmenté de Fr. 50,000.— et les obligations de Fr. 13 000.—. Le roulement est supérieur de Fr. 400,000.— et atteint près du deuxième million. Le bénéfice net de Fr. 5,088.60 a été versé au fonds de réserve qui ascende aujourd'hui à Fr. 20,683.—. Si notre Caisse travail si bien, le mérite en revient particulièrement à nos fidèles caissier et caissière dès le début, M. et Mme Ulysse Benoit. Retraçant l'activité des comités, il remercie prticulièrement ses collègues et tous les membres et déposants. Il forme en terminant les meilleurs vœux pour la prospérité de notre Caisse. Servir notre institution, c'est faire œuvre d'entr'aide et de solidarité pour nos familles, notre commune et notre pays tout entier.

Le caissier donne ensuite un rapport financier plus détaillé et le président du Conseil de surveillance, M. Auguste Haldimand, constatant avec satisfaction la bonne marche de la Caisse propose à l'assemblée l'adoption des comptes, ce qui intervient à l'unanimité.

Toutes les Caisses Raiffeisen doivent reviser leurs statuts. C'est au président du Comité de direction qu'il échut de présenter cette revision et de souligner que jamais l'une des 860 Caisses suisses n'a fait perdre quelque chose à ses déposants, ou sociétaires. Les nouveaux statuts sont adoptés sans opposition.

Dans les divers la parole ne fut pas demandée et la séance fut levée de bonne heure. L.

FINHAUT (Valais)

Le quart d'heure valaisan sera-t-il bientôt vaincu ? C'est possible. En voulez-vous une preuve ? L'assemblée générale de notre Caisse commence ses délibérations le dimanche 18 avril, à 13 h. 35, c'est-à-dire avec 5 minutes de retard sur l'horaire prévu. Souhaitons que cette ponctualité, qui, dans le cas particulier paraît ne pas être d'une importance capitale, mais qui n'en est pas moins la manifestation publique de l'esprit de discipline des Raiffeisenistes, souhaitons que cette ponctualité dure et s'améliore, et que le chroniqueur puisse, lors de la prochaine assemblée générale, proclamer la capitulation sans condition d'une mauvaise habitude ennemie de l'ordre et de la discipline.

Dans son rapport du Comité de direction le président M. Edouard Gay des Combes salue cordialement les invités et les sociétaires et rappelle le souvenir de M. Justin Lugon, décédé, président de la Caisse depuis 1927. M. le président souligne ensuite les principes qui ont contribué à rendre notre Caisse prospère : Effort personnel — entr'aide — solidarité. Servir, servir toujours et en toutes circonstances, pour le bien de la famille, du village, du pays tout entier.

La parole est ensuite au caissier pour la lecture des comptes et du rapport statutaire. Le compte général de 1947 accuse un mouvement de Fr. 390,207.— en 456 opérations. Le bénéfice de Fr. 1554.35 amène le montant des réserves à Fr. 5717.40. Le bilan accuse le chiffre record de Fr. 242,316.

Le caissier est heureux de pouvoir déclarer que les intérêts sont toujours payés avec une louable ponctualité et que la rentrée des amortissements est satisfaisante. Il profite de lancer un appel aux non-sociétaires afin qu'ils adhèrent à notre Caisse, collaborant ainsi plus intimement au mouvement raiffeiseniste.

Par un vote unanime des propositions du Conseil de surveillance, l'assemblée accepte les comptes de 1947 et en donne décharge aux organes responsables.

L'objet suivant à l'ordre du jour prévoit un exposé sur les nouveaux statuts. A l'unanimité des membres présents, la Caisse accepte les statuts dans leur nouvelle teneur conforme au projet de l'Union.

Le nombre des membres du Comité de direction devant être porté de 3 à 5, nous devons procéder à l'élection de deux membres qui viendront renforcer l'équipe ministérielle. Les organes de la Caisse proposent la candidature de MM. Lugon François et Vouilloz Georges. Ces deux sociétaires sont nommés membres du Comité de direction, le vote au bulletin secret ayant sanctionné la proposition des comités.

La partie administrative terminée, la parole est donné à M. Puippe qui, en termes choisis, nous entretiendra de cette grande vertu chrétienne qu'est la charité.

L'appel que M. Puippe adresse à un

auditoire très attentif ne restera pas sans porter de fruits, puisque, pour concrétiser les bonnes résolutions prises, une collecte sera faite à la fin de l'assemblée et le montant en sera affecté à une œuvre charitable.

Ce n'est pas blesser la modestie de M. Puippe en lui disant combien son exposé a touché tout le monde ; sa parole nous a fait du bien et nous a convaincus. Nul d'ailleurs n'était mieux placé que lui pour nous parler de cette belle vertu. Par son exemple, autant que par sa parole, il prêche la charité ; toutes les richesses de son cœur et de son intelligence, il les met au service du prochain.

Merci, M. Puippe ! Les Raiffeisenistes de Finhaut sont reconnaissants du bon grain que vous avez semé dans leurs cœurs.

Z.

Le marché de l'argent et les taux d'intérêt

La situation du marché de l'argent reste mouvante. Une légère détente s'est produite ces derniers temps à la suite de la libération de dollars provenant des exportations commerciales, du remboursement partiel de bons de caisse de la Confédération et de l'investissement dans le secteur bancaire, de fonds provenant de l'assurance vieillesse. Les avoirs en compte de virement à la Banque Nationale, qui étaient de 1148 millions à fin mars, ont ainsi augmenté à certains moments jusqu'à 1420 millions et l'appel au crédit de l'établissement d'émission s'est quelque peu atténué. Cette détente s'est étendue aussi au marché des capitaux et le rendement des principaux fonds publics fédéraux qui s'élevait à 3,62 % au début d'avril a quelque peu rétrogradé dès lors à 3,52 %. Mais cette détente, qui soulage certaines banques qui commençaient à éprouver des difficultés de liquidité, ne provoquera certainement plus un retour des taux de placement à l'ancien niveau ; tout au plus facilitera-t-elle une stabilisation à 3 ½ %. Pour la première fois depuis de longues années les grandes banques commerciales font à nouveau appel au marché en proposant leurs obligations de caisse à 3½% à 6 ans de terme, au lieu de 3 % précédemment. Les banques cantonales ont choisi une ligne médiane en adoptant le taux de 3 ¼%, avec alors comme terme 5 ans et même 3 ans. Les banques locales s'en tiennent à 3 ¼ et 3 ½% selon la durée du placement. Le taux de l'épargne n'a en revanche pas été modifié jusqu'ici ; sa moyenne générale reste de 2,31 %. Dans le secteur des taux débiteurs il s'est produit déjà une hausse tacite de ¼ à ½ %. Nombre d'établissements de crédit foncier sont revenus au taux de 3 ¾ % pour les nouveaux prêts hypothécaires de premier rang et de 4 à 4 ¼% pour les prêts en second rang et les crédits de construction. Des banques cantonales, seule celle des Grisons a jusqu'ici officiellement repris le taux de 3 ¾ %, indépendamment des Banques cantonales de Fribourg et du Valais qui ne l'ont jamais abandonné. Il est probable que ce taux se généralisera également dans les autres cantons dans le courant du second semestre de l'année.

* * *

Comme nous l'avons déjà signalé dans nos chroniques précédentes les *Caisses Raiffeisen* enregistrent présentement une recrudescence de demandes de prêts et crédits alors que d'autre part l'afflux de nouveaux dépôts s'est sensiblement ralenti. Les organes dirigeants suivront donc attentivement cette évolution en reconsidérant et en adaptant leur politique de taux et de crédit.

Le taux du compte courant à vue sera maintenu encore à 1—1 ½%, et celui de l'épargne à 2 ¼—2½% ; pour les placements à terme contre obligation de caisse on pourra en revanche offrir maintenant 3 ¼% à 3—5 ans, et même 3 ½% à 6 ans de terme au minimum. Une hausse de ¼% sera en revanche introduite tacitement pour les nouvelles affaires, les taux appliqués aux anciennes positions étant encore maintenus pour l'instant là où les moyens de la Caisse le permettent.

Une attention accrue sera vouée partout au maintien constant d'une saine et forte liquidité (10 % au moins du bilan). Une certaine retenue sera observée surtout vis-à-vis des grosses affaires hypothécaires et des prêts aux communes et paroisses. Ne disposant souvent seulement que d'une petite partie des capitaux du village, les Caisses ne peuvent logiquement prétendre à satisfaire tous les besoins de crédit. D'une manière générale, le moment est revenu de faire à nouveau campagne active pour obtenir des nouveaux dépôts, pour rapatrier au village l'argent du village qui est encore placé ailleurs. Par le jeu de l'*amortissement* des anciens prêts on visera également à faire rentrer les fonds investis afin de les remettre dans le circuit économique. « Vous ne vous imaginez peut-être pas combien il est pénible à un caissier avide de progrès de devoir freiner son activité faute de fonds » nous écrivait dernièrement un caissier. Nous savons certes que cela est pénible. Hélas, il faut se faire une raison, se limiter à ses possibilités. Et une Caisse Raiffeisen en particulier se gardera bien d'oublier que son rôle fondamental est de *satisfaire à la demande de crédit d'exploitation,* les gros investissements hypothécaires n'entrant en considération pour elle que si elle dispose d'importants capitaux stables, et cela indépendamment de la réserve de disponibilités garantissant une bonne capacité de paiement, telle que l'exige la loi sur les banques. La Commission fédérale des banques a enjoint dernièrement aux institutions de revision d'avoir à veiller tout spécialement à ce que les banques et caisses disposent toujours d'une liquidité suffisante et, en cas de besoin, de signaler l'extension des opérations de crédit et les effets qu'elles déploient sur la liquidité.

Extrait des délibérations

de la séance commune des Conseils de direction et de surveillance de l'Union du 2 mai 1948, à Lucerne

1. Le président Dr Eugster donne un aperçu général des affaires traitées par la Commission de direction depuis la dernière réunion du Conseil d'administration.

2. Les conditions d'adhésion étant toutes dûment remplies, les Caisses suivantes, récemment fondées, sont admises dans l'Union :

Arvigo, Bergün, Domat/Ems (Grisons)
Montecarasso (Tessin)
Etoy (Vaud)
Eisten (Valais).

Le nombre des fondations de cette année est ainsi déjà de 12 et l'Union compte à ce jour *867 Caisses affiliées.* On constate une recrudescence générale de l'activité de fondation plusieurs projets étant actuellement encore en gestation dans divers cantons.

3. Après étude des motifs à l'appui, les Conseils donnent leur approbation à 15 *crédits à des Caisses affiliées* portant sur un montant global de Fr. 1,002,000.—.

En considération du fort resserrement du marché de l'argent, les Conseils attirent encore spécialement l'attention des Caisses sur la nécessité de maintenir une saine et forte liquidité, en observant une certaine retenue dans l'octroi de nouveaux gros prêts et crédits, spécialement dans les Caisses qui ne disposent pas d'importants moyens liquides.

4. La Direction de la Caisse centrale présente le ***bilan mensuel*** au 31 mars

1948. Devant satisfaire à une demande de crédit accrue et l'afflux de nouveaux capitaux n'intervenant plus qu'au ralenti, les Caisses affiliées mettent actuellement fortement à contribution leurs disponibilités à la Caisse centrale. Le bilan a ainsi rétrogradé de Fr. 198,9 millions à Fr. 195,3 millions, soit de Fr. 3,6 millions depuis le 31 décembre dernier.

5. La Direction de l'Office de revision renseigne les conseils sur les minutieuses mesures d'organisation prises concernant le congrès, auquel 1700 délégués prendront part. C'est la plus forte participation enregistrée depuis le congrès de l'Exposition nationale en 1939. La présence du Conseiller fédéral Etter, du Prof. Laur, délégué de l'Union suisse des paysans, des représentants des autorités du canton et de la ville de Lucerne ainsi que de divers autres hôtes d'honneur donnera un cachet particulier à la manifestation.

Le Raiffeisenisme en marche

Le mouvement raiffeiseniste continue à progresser. Il donne à la population rurale l'espoir et la responsabilité de ses possibilités. Il encourage surtout par l'exemple de ce qu'il fait. A côté de l'œuvre réaliste qu'il poursuit sur le plan de l'épargne et du crédit rural, il en effectue une autre, toute intérieure, en rendant aux hommes ce sentiment de fraternité dont l'oubli leur a valu tant de maux.

L'activité de fondation a été encore fort fructueuse au cours des deux derniers mois d'avril et de mai. Nous avons le plaisir d'annoncer pour la Suisse romande la fondation suivante :

ETOY (Vaud)

Le raiffeisenisme a le vent en poupe en terre vaudoise. Voici en effet la troisième fondation en ce début d'année. Et la nouvelle Caisse s'implante en plein vignoble de la Côte, dans le district de Morges où l'idée Raiffeisen n'avait encore trouvé que peu de réalisateurs. Cette conquête n'en est que plus appréciable.

Il faut rendre hommage au syndic d'Etoy, M. Magnollay, entouré d'une équipe résolue, et sous l'instigation d'un habile praticien, M. Coeytaux, le dévoué gérant de la Caisse Raiffeisen si prospère de Yens, d'avoir mûrement étudié les avantages d'une Caisse de crédit mutuel et d'avoir courageusement pris l'initiative de la mettre sur pied. Sans écouter la voix des sirènes, ils n'ont eu en vue que les intérêts communs et la réalisation progressive de l'indépendance de la communauté rurale dans le domaine de l'épargne et du crédit.

Un auditoire sympathique avait tenu à s'orienter en assemblée publique du 10 mars en suivant l'exposé du délégué suisse de l'Union, M. Froidevaux, reviseur. Et le 31 mars, les formalités de constitution étaient accomplies en présence du même représentant de St-Gall. Une vingtaine de coopérateurs avaient, séance tenante, donné leur adhésion. Le choix heureux des dirigeants est un garant pour l'avenir de l'institution. A la tête du Comité de direction se trouve M. Roland Buchet, tandis que M. Ernest Magnollay, syndic, présidera le Conseil de surveillance. La gérance des affaires a été confiée à une jeune force, M. Albert Bonzon. Cette œuvre d'entr'aide sociale va entrer immédiatement en action.

* * *

Une Caisse vient également de se constituer dans l'important bourg de **Hauptwil**, en Thurgovie. Le Valais a vu naître également sa 118me « Raiffeisen » à **Eisten**. De leur côté les Grisons enregistrent également une nouvelle fondation à **Arvigo** dans la vallée de langue italienne de Calanca. Et la nouvelle Caisse de **Vizia** porte actuellement à 13 le nombre des Caisses du Tessin. (Voir relation détaillée de ces deux fondations dans la partie italienne du journal.

La grande famille raiffeiseniste suisse accueille avec empressement ces benjamines et souhaite les voir s'épanouir et prospérer.

La Pagina dei Raiffeisenisti della Svizzera italiana

Il 45mo congresso raiffeisenista svizzero,

Lucerna 2 e 3 maggio 1948

Il congresso di Lucerna ha conosciuto il successo ! La ridente città del lago dei Quattro Cantoni ha saputo esercitare una forza d'attrazione particolare, riunendo ai piedi del Righi ben oltre 1700 raiffeisenisti. I rappresentanti sono accorsi da ogni parte della nostra confederazione per rinsaldare i legami d'amicizia che li uniscono alle bandiere raiffeisenista e federale.

Lucerna ha accolto i delegati con particolare entusiasmo. Rappresentanti delle autorità locali, come pure numerose personalità ci hanno onorati della loro partecipazione, dando così nuova prova della loro simpatia e riconoscenza per questo movimento di alto valore economico e sociale. Già nel corso della mattinata di domenica gli organi centrali della Unione si riunirono in seduta, ultimo contatto nel « gran quartiere generale », prima dell'« inizio delle operazioni ».

Alla *serata di ricevimento* si effettua il primo contatto personale della schiera dei raiffeisenisti.

Questa serata, benchè ormai passata nelle abitudini del congresso, è sempre attesa con particolare entusiasmo. Queste poche ore permettono un contatto più intimo, più familiare fra i nostri rappresentanti. Fra gli squilli allegri della musica, i dolci canti dei cori e le magnifiche esibizioni dei ginnasti, il sig. *dir. Heuberger* presentò con particolare maestria — nelle quattro lingue nazionali — il saluto ed il benvenuto ai partecipanti. Ai ticinesi, il « capo spirituale del movimento » si espresse con le seguenti parole :

Raiffeisenisti ticinesi, cari confederati !

A voi cari fratelli del suolo ticinese un saluto speciale.

A voi porgiamo il nostro più cordiale benvenuto su queste ridenti sponde del lago dei Quattro Cantoni ; peccato che condizioni diverse non hanno permesso questo incontro sotto l'azzurro cielo d'oltre Gottardo.

Con grande piacere constatiamo l'entusiastico sviluppo del nostro movimento nelle vostre belle regioni.

Il lavoro di propaganda dei noti iniziatori — Don Rovelli, Dottor Riva, Don Martinaglia, prof. Ceppi — porta già i suoi primi frutti ; lentamente, ma per contro in modo radicale e sicuro ; l'idea raiffeisenista va propagandosi fra la popolazione laboriosa del Cantone Ticino.

Le manifestazioni d'entusiasmo e di approvazione nei confronti di questa opera sociale sono rassicuranti.

Due mesi or sono **Sonvico** festeggiava il 25mo anniversario di fondazione.

Recentemente **Monte Carasso** sentiva la necessità di avere una propria Cassa rurale e ne decideva la fondazione,

Ultimamente anche nella Val Calanca il nostro movimento ha preso piede, grazie all'iniziativa della popolazione di **Arvigo**. All'apogeo di tutte queste manifestazioni sta però la **fondazione della federazione.**

Fatti questi che dimostrano quanto attiva sia l'opera dei raiffeisenisti ticinesi.

I primi successi contribuiranno però ad appianare il cammino e facilitare così il futuro sviluppo del nostro movimento.

Anche per l'avvenire faremo nostro il motto del grande pioniere Traber :

Più grandi le difficoltà
più forte la nostra volontà di vincerle.

L'avvenire, cari amici, è nelle vostre mani!

Evviva il movimento raiffeisenista della Svizzera Italiana,

Evviva la giovane federazione ticinese,

Evviva il **Ticino!**

Fu in seguito la volta delle autorità locali ad esprimere la loro simpatia ed il loro appoggio morale a questa nostra opera. La voce delle casse rurali ticinesi venne portata dal *prof. Ceppi,* presidente della neo-costituita federazione ticinese delle casse rurali; con particolare vivacità ed entusiasmo fu presentato il seguente saluto:

Egregi dirigenti dell'Unione, Raiffeisenisti;

E' la prima volta che il Ticino è presente a questo imponente congresso con la sua federazione. E' a nome di questa che io porgo il più cordiale ed il più entusiastico saluto, il saluto fraterno delle nostre 13 Casse rurali, del raiffeisenismo ticinese che oso affermare essere in marcia. Infatti tre anni fa soltanto, il Ticino era all'ultimo posto della graduatoria con una sola Cassa. Oggi sull'esempio di Sonvico, la cassa nostra che sorse per la prima nel lontano 23, abbiamo altre 12 casse rurali e sono sicuro che il seme sparso 25 anni or sono porterà altri buoni frutti.

Mi permetto quindi esprimere l'augurio e la speranza delle nostre Casse di poter presto ospitare sotto il cielo del Ticino questo bel congresso dei raiffeisenisti di tutta la Svizzera. Infatti già quest'anno l'Unione condusse trattative per poter tenere laggiù questa riunione. Sgraziatamente non si è potuto stavolta concludere, ma ciò sarà sicuramente possibile in un prossimo anno.

Sarà per noi un particolare piacere di potervi ospitare laggiù. E di dimostrarvi che la terra al sud del Gottardo non è solo ridente di sole, di fiori, di colori. Non è solo la regione dei boccalini e delle zoccolette, ma terra fortemente attaccata alla libertà — e il fatto di Torre ha fatto storia — attaccata allo spirito svizzero; e i moti del 1798 ne sono una delle tante prove. E' altresì terra aperta ai problemi sociali, alla causa raiffeisenista che si poggia su principi inestinguibili, sui principi cristiani e di solidarietà; principi tanto radicati nel nostro popolo che guadagneremo ad una delle più alte cause, a quella del raiffeisenismo.

E' con questi sentimenti che grido:

Viva il raiffeisenismo svizzero e ticinese, e vi dico arrivederci sotto il cielo del Ticino, alla prossima assemblea generale.

Le singole allocuzioni vennero calorosamente applaudite, segno di cordiale, reciproca simpatia.

Il sig. dir. Heuberger che ha diretto anche questa serata col brio a lui caratteristico, ha ringraziato, per finire, i partecipanti tutti.

* * *

La serata di ricevimento rappresenta però solo una modesta cornice di quanto é la quintessenza del congresso.

L'assemblea generale ha sicuramente costituito anche questa volta l'apogeo della manifestazione.

Il presidente dell'Unione — cons. naz. *G. Eugster* — sale alla tribuna ed apre ufficialmente l'assemblea porgendo il benvenuto ai numerosi presenti.

Dopo esaminati alcuni problemi economici che hanno interessato negli ultimi mesi il raiffeisenista e cittadino elvetico, il presidente dell'Unione conclude:

La lotta ideologica tra i difensori della democrazia ed i partigiani della dittatura comunista figura sicuramente in primo luogo. A prima vista potrebbe sembrare che questo problema non interessi la Svizzera. Mettiamoci in guardia dal credere di poter sottovalutare l'importanza e la gravità di questo problema. Il comunismo è un veleno lento, contro il quale non esiste che un controveleno: il vecchio spirito confederato; voler esser liberi come furono i nostri padri, restar un popolo di fratelli che nessun pericolo potrà disunire. Il comunismo è una malattia virulenta contro la quale non giova che un sol rimedio: lo spirito di Raiffeisen, che crea la volontà di resistenza mediante il reciproco aiuto e la cooperazione sincera volontariamente applicata.

Quale cittadino svizzero dobbiamo far parte al fronte anticomunista, resistendo decisamente all'onda del collettivismo spogliatore.»

La parola è in seguito data al direttore della Cassa centrale, signor *Stadelmann.*

Dal suo interessante rapporto rileviamo solo alcuni punti salienti. «Colgo l'occasione per attirare la vostra attenzione sulla liquidità; vogliate riservare a questo punto la vostra massima attenzione.

Le casse rurali dovranno quindi tenere in considerazione domande di prestiti rilevanti, solo se registrano una sovrabbondanza di capitali, provenienti dal loro ambiente di attività. Questo vecchio e noto principio è oggi ancora della massima attualità. Le casse potranno ricorrere al credito dell'Unione solo per i bisogni derivanti dagli affari correnti; pagamenti ai depositanti, concessione di piccoli prestiti ecc. Le casse rurali devono mettere i loro servigi avantutto a disposizione dei loro buoni e fedeli associati; oggigiorno si constata purtroppo che numerosi sono coloro i quali fino a ieri ignoravano — o volevano ignorare — completamente la Cassa rurale e che tutto ad un tratto ricorrono ai suoi servigi; ciò deriva però generalmente solo dal fatto che gli istituti finanziari si dimostrano ora particolarmente parsimoniosi nella concessione di prestiti.

Numerosi sono i comitati di casse che credono indispensabile soddisfare ogni domanda di credito; la cosa è per se stessa lodevole.

Bisogna però essere realisti. Solo le Casse disponenti di mezzi propri a sufficienza possono ora prevedere nuovi rilevanti prestiti ipotecari o ad enti pubblici ecc. Noi dobbiamo insistere affinchè il minimo di liquidità richiesto dalla legge federale sia mantenuto. Anche la commissione federale sulle banche sorveglia costantemente, con occhio vigile, a che le prescrizioni legali siano rigorosamente rispettate.

Talune casse potrebbero essere indotte a giudicare severamente, a criticare magari, il comportamento dell'Unione, allorquando una domanda di credito vien rifiutata. Vi possiamo assicurare però che ogni caso vien studiato oggettivamente, con la massima attenzione, non dimenticando l'opportunità del movimento intiero in generale e della cassa locale in specie.

Il signor direttore *Heuberger,* capo dell'ufficio di revisione presenta il rapporto sull'attività del suo servizio.

«Durante lo scorso anno vennero fondate altre 17 nuove casse rurali in 9 cantoni, portando l'effettivo a ben 855.

L'on Cons. fed. ETTER al Congresso di Lucerna

Anche la somma di bilancio ha registrato un ulteriore aumento (8 %) totalizzando un importo di 832 milioni di franchi.

Il beneficio netto fu di 3,1 milioni, ciò che ha permesso un ulteriore aumento delle riserve, le quali con 32 milioni di franchi rappresentano il 4 % degli impegni.

Le spese generali si limitano allo 0,42% della somma di bilancio, mentre che presso gli altri istituti finanziari si lamentano percentuali superiori all' 1 %.

Il movimento generale fu di 1,7 miliardi di franchi con 1,250,000 operazioni.

Sulla base delle constatazioni fatte nel corso delle 852 revisioni effettuate, possiamo affermare che la situazione interna delle casse è buona, che l'organizzazione è quindi in grado di affrontare positivamente possibili future perturbazioni e di giustificare quindi — come nel passato — la sua appartenza al quel gruppo finanziario che non ha mai fatto perdere un centesimo ai propri depositanti, pur non dovendo nemmeno ricorrere ai capisaldi del movimento; la responsabilità illimitata dei soci.

Il vero valore del raiffeisenismo non si misura unicamente mediante i vantaggi materiali ottenuti; si dovrà pure considerare la sua influenza educatrice e morale quale scuola d'ordine, di lavoro, di risparmio e di collaborazione.

L'oratore temina così il suo dire:

Abbiamo esposto a grandi tratti il risultato del lavoro dell'annata. Questo risultato non è il frutto dell'operato di un sol uomo, di un sol gruppo o di un sol canto-

ne ; è il prodotto di un immenso sforzo collettivo compiuto da tutte le Casse della svizzera intiera.

Questo risultato è il frutto squisito dell'attività disinteressata di 6700 membri dei comitati dirigenti e di 850 cassieri retribuiti modestamente.

Il rapporto del consiglio di sorveglianza è presentato dal presidente di detto organo, consigliere nazionale *A. Müller.*

L'oratore espone l'attività dell'organo di sorveglianza e tocca brevemente la situazione delle differenti voci del bilancio.

A conclusione delle sua esposizione aggiunse :

« Riassumendo posso dichiarare — in nome del consiglio di sorveglianza — che la Cassa centrale è sana e robusta sotto tutti i riguardi, che il bilancio non racchiude rischi di alcuna natura e che possiamo guardare all'avvenire con serena tranquillità.

Un ringraziamento speciale venne portato da parte del consiglio di sorveglianza all'amministrazione dell'Unione ed in modo particolare ai suoi direttori.

L'oratore così termina :

Cari raiffeisenisti !

fra poco ci separeremo per raggiungere i nostri casolari, le nostre famiglie, i nostri 850 differenti comuni. Risvegliamo, sviluppiamo ovunque lo spirito del risparmio. Ciò mi sembra oggigiorno più importante che mai. La gioventù odierna non conosce più la forza, il valore, la necessità del risparmio.

Il denaro facilmente guadagnato vien speso con la medesima facilità ! Il risparmio è però il migliore ed unico mezzo per evitare l'inflazione ed assicurare valore alla moneta. Ripetiamo ad ogni occasione: risparmiare significa guadagnare, significa innalzarsi. Chiunque risparmia serve l'economia nazionale !

Dopo le nomine l'onorevole *Consigliere Federale Dr. Etter* pronunciò l'attesa allocuzione ; ricordando il centenario delle costituzione egli sottolineò lo spirito elvetico d'indipendenza e di unione.

Nel corso della manifestazione l'on. signor Vinicker portò il saluto del governo cantonale lucernese, mentre il prof. Dr. Laur prese la parola in rappresentanza dell'Unione Svizzera dei contadini.

Il canto dell'Inno patrio costituì patetica fine di questa imponente manifestazione.

Il pomeriggio venne riservato ad una gita in battello sul lago dei Quattro Cantoni così che l'assemblea si concluse — malgrado le condizioni atmosferiche non troppo favorevoli — in modo allegro e collegiale e resterà di viva e cara memoria per i partecipanti tutti.

Rédaction :

HENRI SEREX, secrétaire-adjoint de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel

Il raiffeisenismo in marcia

Arvigo, la prima Cassa rurale della Val Calanca !

Il 21 marzo 1948 ebbe luogo ad Arvigo, nella montagnosa val Calanca, l'assemblea di fondazione della locale Cassa rurale sistema Raiffeisen. La laboriosa popolazione calanchese ha quindi così dato il via allo spirito raiffeisenista anche in quella regione.

Con buona volontà ed altrettanta decisione ci si incamminò sulla via dell'indipendenza economica, nel sano spirito del mutuo aiuto. Il risultato non potrà essere che il successo.

Il signor Margna Silvio, sindaco, venne eletto presidente del comitato di direzione, mentre al signor Daldini Massimo venne affidata la presidenza del consiglio di sorveglianza.

A cassiere venne chiamato il signor Scolari Elvezio.

Alla giovane Cassa, la tredicesima della Svizzera Italiana porgiamo il nostro benvenuto e le auguriamo il più rallegrante sviluppo, assicurandole il nostro appoggio !

Una nuova Cassa rurale sistema Raiffeisen nel bellinzonese

Domenica 18 aprile, ebbe luogo a **Monte Carasso,** l'assemblea di fondazione della dodicesima Cassa rurale del Cantone Ticino. Con la partecipazione di buon numero di simpatizzanti e promotori l'assemblea approvò, dopo aver preso atto dei differenti regolamenti e delle prescrizioni legali, gli statuti normali della Unione svizzera delle Casse rurali.

Alle nomine statutarie il signor Morisoli Pietro venne proclamato presidente del comitato di direzione, mentre della presidenza del consiglio di sorveglianza venne incaricato il signor Bernardo Grossi. Al signor Grossi Pietro fu affidata la mansione di cassiere.

Coi migliori auspici e con i più benpensati propositi venne così alla luce la seconda Cassa rurale del bellinzonese, la quale si aggiunge alla grande e gloriosa collana di oltre 860 Casse rurali sparse in ogni regione della nostra Confederazione.

Agli iniziatori, ai simpatizzanti porgiamo i nostri complimenti per l'iniziativa avuta, condotta a buon porto con mano maestra ed alla Cassa i migliori auguri per un sollecito, fiorente sviluppo, per il bene della popolazione di Monte Carasso.

La tredicesima Cassa rurale ticinese

Vezia, il simpatico villaggio alle soglie di Lugano, ha costituito la sera del 7 maggio 1948, con una assemblea molto ben frequentata alla Casa comunale, la sua Cassa rurale.

Una conferenza di orientamento tenuta dal presidente e dal segretario della Federazione ticinese, prof. Ceppi e Delcò, convinsero i promotori della bontà dell'idea raiffeisenista che fu realizzata in piena concordia di spiriti e di unione, che fa senz'altro sperare in un sicuro avvenire per il benessere morale e materiale del comune e della popolazione tutta.

La fondazione avvenne, per impulso spontaneo di tutte le Autorità del paese, sotto la direzione del rappresentante dell'Unione, avv. Riva, e del prof. Ceppi, presidente della federazione.

Presidente del comitato di direzione è Pianezzi Nino, presidente del consiglio di sorveglianza è Boschetti Armando. Il sig. Bernasconi Felice, segretario comunale, sarà il cassiere.

I voti più sinceri di prosperità dell'Unione, della Federazione e delle consorelle ticinesi a questa giovane Cassa con l'augurio che tutta la popolazione di Vezia sappia, sin d'ora, fruire dei benefici di questa nobile istituzione !

Contabilità ed impiego delle penne automatiche a biglia

Sovente capita di vedere che i nostri cassieri impiegano le nuove penne americane per la tenuta della contabilità.

Le esperienze fatte con questo nuovo sistema di « inchiostro » hanno dimostrato che la scrittura sbiadisce entro breve tempo.

Questa caratteristica ha già indotto parecchie autorità cantonali a proibirne l'impiego per la redazione di atti ufficiali.

Perciò anche l'Unione Centrale ne ha proibito l'impiego nella tenuta della contabilità.

Il Raiffeisenismo con vento in poppa !

Malgrado siano trascorsi soli 5 mesi la tabella delle nuove fondazioni si presenta quest'anno oltremodo arricchita ; ben 19 nuove Casse rurali sono andate ad ingrandire la già imponente corona del movimento raiffeisenisto elvetico (L'intero esercizio 1947 ne vide nascere 17 !)

Le nuove fondazioni si ripartiscono come segue :

Grigioni	6
Vaud	5
Giura bernese	2
Ticino	2
Neuchâtel	1
Vallese	1
Thurgovia	1
Lucerna	1
totale	19

La Svizzera italiana, con i suoi 15 rappresentanti (13 nel Ticino e 2 nel Grigioni) non ha però ancora espresso l'ultima parola !